

Instructions de service

Traduction des instructions de service originales

Spirit Hybrid Light

1034190-00 / fr / 11.2025

Ergoline

Notice



Fabricant : JK-Products GmbH

Köhlershohner Straße 60

53578 Windhagen

GERMANY

Tel. : +49 (0) 22 24 / 818-0

SAV / JK-International GmbH,
service technique Division JK-Global Service
(commande de pièces de Köhlershohner Straße 60
rechange 53578 Windhagen
pour les composants) : GERMANY

Tel. : +49 (0) 22 24 / 818-861

E-mail : service@jk-globalservice.de

Commande des pièces de JK-International GmbH,
rechange pour Division JK-Licht
les consommables : Köhlershohner Straße 60
53578 Windhagen
GERMANY

Tel. : +49 (0) 22 24 / 818-600

E-mail : info@jk-licht.de

DANGER !



Si vous ne respectez pas la notice d'utilisation :

- vous prenez le risque de graves blessures, voire d'un accident mortel,
- l'appareil et l'environnement peuvent être endommagés.
- Veuillez lire la présente notice d'utilisation avant de mettre en service votre appareil.
- Respectez les remarques et les règles de conduite nécessaires à un fonctionnement sécurisé de l'appareil.
- Mettez la notice d'utilisation et les informations complémentaires du fabricant à la disposition du personnel, sur les postes de travail.
- En cas de vente ou de cession de l'appareil à une tierce personne, il est impératif de lui remettre également la présente notice d'utilisation.

Propriété intellectuelle / Copyright

JK-Holding GmbH détient la propriété intellectuelle.

Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le contenu, de le diffuser ou d'en abuser à des fins de concurrence et de le communiquer à des tiers.

Sous réserve de modifications techniques des illustrations et des indications de la présente notice d'utilisation !

Sommaire



| | | |
|--------|--|----|
| 1 | Consignes de sécurité et avertissements..... | 5 |
| 1.1 | Généralités | 5 |
| 1.1.1 | Définitions | 5 |
| 1.1.2 | Explication des symboles | 6 |
| 1.2 | Utilisation normale | 7 |
| 1.3 | Erreurs d'utilisation prévisibles..... | 7 |
| 1.4 | Informations relatives à la sécurité pour le bronzage..... | 8 |
| 1.4.1 | Interdictions d'utilisation..... | 8 |
| 1.4.2 | Remarques importantes..... | 9 |
| 1.4.3 | Description des types de peau..... | 11 |
| 1.4.4 | Durées de bronzage EN..... | 12 |
| 1.4.5 | Durées de bronzage (autres) | 13 |
| 1.5 | Consignes de sécurité générales et avertissements | 14 |
| 1.5.1 | Obligations de l'exploitant..... | 14 |
| 1.5.2 | Qualification du personnel | 14 |
| 1.5.3 | Contenu de la livraison | 14 |
| 1.5.4 | Transport, montage et installation | 14 |
| 1.5.5 | Mise en service | 17 |
| 1.5.6 | Fonctionnement et maintenance..... | 17 |
| 1.5.7 | Mise hors service..... | 18 |
| 1.5.8 | Stockage | 18 |
| 1.5.9 | Élimination | 18 |
| 1.5.10 | Directives..... | 19 |
| 1.5.11 | Exportation..... | 19 |
| 1.5.12 | Musique personnelle | 20 |
| 1.5.13 | Modifications techniques..... | 21 |
| 1.6 | Plaques et autocollants sur l'appareil | 22 |
| 1.7 | Exclusion d'un défaut | 27 |
| 1.8 | Exclusion de responsabilité | 27 |
| 2 | Description | 28 |
| 2.1 | Contenu de la livraison | 28 |
| 2.1.1 | Options | 28 |
| 2.2 | Équipement | 28 |
| 2.3 | Description de l'appareil | 29 |
| 2.4 | Accessoires (options) | 30 |
| 2.5 | Description des fonctions | 30 |
| 3 | Fonctionnement..... | 31 |
| 3.1 | Consignes de sécurité pour l'utilisateur..... | 31 |
| 3.2 | Bronzer – mais comme il faut ! | 31 |
| 3.3 | Aperçu du fonctionnement | 33 |
| 3.3.1 | SETUP MANAGER..... | 34 |
| 3.4 | Fonctions | 35 |
| 3.4.1 | Navigation | 35 |



| | | |
|-------|--|----|
| 3.5 | Démarrage | 39 |
| 3.6 | Connecter aux appareils Bluetooth® | 40 |
| 3.7 | Écouter de la musique | 42 |
| 4 | Nettoyage et maintenance | 43 |
| 4.1 | Consignes de sécurité pour le nettoyage et la maintenance | 43 |
| 4.2 | Défauts..... | 44 |
| 4.3 | Nettoyage..... | 44 |
| 4.3.1 | Nettoyage en surface..... | 45 |
| 4.3.2 | Lampes | 45 |
| 4.3.3 | Panneaux à LED SPECTRA | 46 |
| 4.4 | Plan de nettoyage..... | 47 |
| 4.5 | Maintenance | 48 |
| 4.5.1 | Plaques de verre acrylique..... | 48 |
| 4.5.2 | REMOTE SERVICE (optionnel) | 49 |
| 4.6 | Plan de maintenance..... | 49 |
| 4.7 | Préparation des opérations de maintenance et de nettoyage | 52 |
| 4.7.1 | Kit service | 52 |
| 4.7.2 | Monter la plaque de couche et enlever la plaque intermédiaire..... | 52 |
| 4.7.3 | Retirer la partie rabattable | 54 |
| 4.7.4 | Démonter le diaphragme frontal | 56 |
| 4.8 | Consignes pour le changement des lampes | 58 |
| 4.8.1 | Lampes à décharge basse pression | 59 |
| 4.9 | Nettoyer ou changer les lampes dans la partie inférieure | 61 |
| 4.10 | Nettoyer ou changer les lampes dans la partie supérieure | 62 |
| 4.11 | Nettoyer les filtres dans la partie inférieure | 63 |
| 4.12 | Nettoyer les plaques filtrantes dans la partie supérieure | 66 |
| 5 | Caractéristiques techniques | 67 |
| 5.1 | Puissance, valeurs de raccordement et niveau sonore | 67 |
| 5.2 | Dimensions | 68 |
| 5.3 | Équipement en lampes | 69 |
| 5.3.1 | Ergoline SPIRIT Hybrid Light..... | 69 |
| 5.4 | Pièces de rechange et accessoires..... | 71 |
| 6 | Annexe | 72 |
| 6.1 | Minuteries JK..... | 72 |
| 6.2 | Plage de code d'équivalence | 72 |
| 6.2.1 | Description du code d'équivalence pour les lampes fluorescentes..... | 73 |
| 7 | Index | 74 |

1 Consignes de sécurité et avertissements



Afin d'assurer un fonctionnement sécurisé de l'appareil, il est nécessaire de lire attentivement et de respecter les consignes de sécurité et les avertissements suivants.

Cette notice doit être conservée pour l'utilisation future.

Les consignes de sécurité regroupées ici seront, si nécessaire, de nouveau mentionnées dans les chapitres correspondants.

1.1 Généralités

1.1.1 Définitions

Opérateur

Personne qui met les appareils décrits ici à la disposition d'utilisateurs à des fins lucratives. L'opérateur est responsable du fonctionnement régulier de l'appareil et du respect des intervalles de maintenance.

Utilisateur

Personne utilisant l'appareil dans un local commercial.

Personnel

Personnes chargées du fonctionnement, du nettoyage et des travaux généraux de maintenance et instruisent les utilisateurs sur le fonctionnement des appareils.

Électrotechnicien

Personne ayant suivi une formation professionnelle appropriée, disposant des connaissances et de l'expérience requises des directives en vigueur, de manière à pouvoir identifier et prévenir les risques pouvant émaner de l'électricité.

Personnel technique formé et autorisé

Personnel technique d'une société tiers formé et autorisé pour les travaux d'installation et de maintenance de certains appareils.



1.1.2 Explication des symboles

Dans la présente notice d'utilisation, nous utilisons les consignes de sécurité suivantes :

DANGER !



Nature et source du danger

Cette consigne de sécurité attire l'attention sur un risque direct pour l'intégrité physique et la vie.

DANGER !



Nature et source du danger

Cette consigne de sécurité attire l'attention sur un risque pour l'intégrité physique et la vie provoqué par l'électricité.

ATTENTION !



Nature et source du danger

Cette consigne de sécurité attire l'attention sur un risque de dommage pour l'appareil, les matériaux et l'environnement.



REMARQUE :

Ce symbole ne désigne pas de consigne de sécurité, mais des informations pour une meilleure compréhension des opérations.



1.2 Utilisation normale

Cet appareil est conçu pour des séances de bronzage esthétique d'une personne adulte pour un type de peau adapté. Vous trouverez d'autres informations sur les pages 11 et 31.

L'appareil est conçu uniquement pour les utilisations professionnelles, à l'exclusion des usages domestiques.

Certaines personnes ne doivent pas utiliser l'appareil, voir page 8.

L'appareil ne sera pas utilisé par les personnes affectées de déficience des capacités physiques, sensorielles et psychiques, par les personnes n'ayant pas une expérience suffisante ou n'ayant pas les connaissances nécessaires ou les deux. Une autre personne sera chargée de leur sécurité et assurera, par la surveillance qu'elle exerce et par les instructions qu'elle donne, que l'appareil est utilisé correctement et en toute sécurité. S'il existe des doutes à ce sujet, les personnes en cause ne devront pas utiliser l'appareil !

L'appareil sera utilisé uniquement avec les lampes indiquées ou des lampes de caractéristiques identiques. Les durées de bronzage indiquées dans la présente notice d'utilisation ne sont valables que pour l'équipement en lampes tel qu'il est indiqué.

Toute autre utilisation est considérée comme non conforme. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages pouvant en résulter. L'utilisateur est seul responsable.

L'utilisation normale suppose le respect des instructions et conditions de service et de maintenance émanant du constructeur. Le service, la maintenance et la remise en état de l'appareil sont réservés aux personnes qualifiées, familiarisées avec l'appareil et informées des risques éventuels.

1.3 Erreurs d'utilisation prévisibles

Les utilisations suivantes de l'appareil sont interdites expressément :

- Il est interdit d'utiliser l'appareil à plusieurs, ce qui risque de provoquer la rupture de la couche et des blessures.
- Il est interdit aux personnes pesant plus de 135 kg nets d'utiliser l'appareil ce qui risque de provoquer la rupture de la couche et des blessures.
- La prolongation de la séance de bronzage au delà des limites indiquées peut provoquer des brûlures et des lésions durables de la peau.
- Pendant l'utilisation de l'appareil, aucune autre personne ne doit se trouver dans la cabine. C'est particulièrement le cas des enfants.
- Pendant l'utilisation de l'appareil, les animaux de compagnie ne sont pas acceptés dans la cabine.



1.4 Informations relatives à la sécurité pour le bronzage

1.4.1 Interdictions d'utilisation

DANGER !



Rayonnement UV

Risque de lésions cutanées et oculaires et de maladies de la peau !

- Respectez les consignes ci-dessous.

Il est interdit aux personnes suivantes d'utiliser l'appareil :

- Les adolescents de moins de 18 ans
- Les personnes qui ne peuvent pas bronzer
- Les personnes ne pouvant pas bronzer sans recevoir un coup de soleil
- Les personnes qui sont exposées rapidement à un coup de soleil
- Les personnes présentant un coup de soleil aigu
- Les personnes qui ont eu dans leur enfance plusieurs coups de soleil graves
- Les personnes dont la pigmentation des cheveux est rousse
- Les personnes présentant une décoloration atypique de la peau
- Les personnes qui ont eu ou ont un cancer de la peau
- Les personnes présentant un haut risque de cancer de la peau (par exemple cas de cancer de la peau dans la famille)
- Les personnes dans la famille desquelles est apparu le cancer épithélial
- Les personnes en cours de traitement médical pour photo-sensibilité
- Les personnes prenant des médicaments photosensibles
- Les personnes présentant des taches de rousseur et les personnes sujettes à développer des taches de rousseur
- Les personnes présentant sur toute la peau plus de 16 taches pigmentées (diamètre de 2 mm et plus)
- Les personnes présentant des grains de beauté atypiques (les grains de beauté atypiques sont par exemple des naevus asymétriques d'un diamètre supérieur à 5 mm, avec des variations de pigmentation et des contours irréguliers)
- En cas de doute, veuillez impérativement demander conseil au médecin !



Les personnes suivantes ne doivent utiliser l'appareil qu'après consultation avec leur médecin :

- Les personnes souffrant de maladies chroniques, notamment de la peau
- Les personnes souffrant de maladie du système immunitaire / de maladies auto-immunes
- Les personnes ayant une collagénose (par ex. lupus érythémateux, sclérodermie)
- Les personnes souffrant de rosacea (rosacée)
- Les personnes souffrant de varicosités, de télangiectasie (par ex. couperose, M. Osler, spider naevus)
- Les personnes souffrant d'une tension artérielle basse, de maladies cardiovasculaires
- Les personnes souffrant de maladies veineuses
- Les personnes souffrant d'un cancer
- Les personnes ayant des plaies récentes liées à opération ou une intervention chirurgicale
- Les personnes ayant un tatouage ou un piercing qui ne sont pas encore complètement cicatrisés
- Les femmes enceintes

Si, en dépit de la sécurité médicale, des doutes subsistent quant à la compatibilité, effectuer d'abord une séance test de maximum 5 minutes et observer les réactions. Si l'on n'a constaté aucune réaction indésirable après 48 heures, une séance normale peut alors être commencée.

1.4.2 Remarques importantes

Toutes les autres personnes doivent respecter les consignes suivantes :

Risque de lésions cutanées et oculaires et de maladies de la peau !

- Un abus d'exposition peut provoquer des coups de soleil. L'exposition trop fréquente aux rayons UV du soleil ou des appareils UV peut provoquer un vieillissement prématûre de la peau et entraîner le risque de tumeur de la peau.
- Les sujets particulièrement sensibles à la lumière UV et les personnes utilisant certains médicaments et produits cosmétiques devront faire preuve de prudence. En cas de doute, veuillez impérativement demander conseil au médecin !
- Si des symptômes inattendus tels que des démangeaisons apparaissent dans les 48 heures suivant la première séance de bronzage, il convient de consulter un médecin.
- Avec les progrès du bronzage, la durée d'exposition (= exposition au rayonnement) doit être allongée et, après un certain degré de bronzage, il ne peut plus y avoir de progrès. Vous ne devez en aucun cas prolonger la durée d'exposition de manière arbitraire, même si vous restez dans la limite des temps d'exposition autorisés. En conséquence, les sujets ne peuvent parvenir qu'à un certain degré de bronzage en fonction de leur type de peau, sans risque pour leur santé.
- L'appareil de bronzage ne doit en aucun cas être utilisé si le boîtier est cassé, présente des dommages ou si la minuterie est défectueuse !



Conduite à tenir avant, pendant et après un bain de soleil :

- Pendant l'utilisation de l'appareil, aucune autre personne ne doit se trouver dans la cabine. C'est particulièrement le cas des enfants.
- Avant le bronzage, retirez tous les bijoux et parures (également les piercings).
- Éliminer en temps utile les produits cosmétiques de la peau avant le bronzage et n'utilisez aucun produit de protection solaire.
- N'utilisez jamais de produit pour accélérer le bronzage.
- La lumière UV peut provoquer des lésions irréversibles de la peau et des yeux. Si elle n'est pas protégée, la surface de l'œil peut s'irriter et, dans certains cas, l'irradiation excessive peut endommager la rétine. La multiplication des séances de bronzage peut provoquer la cataracte. Utilisez les lunettes de protection anti-UV ci jointes (n° de référence 1027211-...). Les lentilles de contact et les lunettes de soleil ne remplacent pas les lunettes de protection.
- Protégez contre le rayonnement les parties sensibles de la peau, par exemple les cicatrices, les tatouages et les parties génitales.
- Respectez la durée des séances de bronzage recommandée.
- La dose d'UV dispensée à chaque séance de bronzage, qui provoque une rougeur cutanée (DEM, dose érythémale minimale), ne doit pas être dépassée. Si la peau rougit entre 16 à 24 heures environ après le bronzage, vous ne devez plus utiliser l'appareil de bronzage pendant une semaine. Au bout d'une semaine vous pouvez recommencer avec la première séance de bronzage conformément au tableau de bronzage.
- L'intervalle entre deux séances de bronzage doit être d'au moins de 48 heures ! Vous ne prendrez pas en plus de bain de soleil le même jour.
- Consultez le médecin si vous constatez des tuméfactions récalcitrantes, des lésions de la peau ou si des taches pigmentées se forment sur la peau.

1.4.3 Description des types de peau

 DANGER !



Brûlures cutanées et troubles chroniques !

Les personnes ayant le type de peau I ne doivent pas utiliser le solarium.

Dans les cas des types de peau II, III et IV :

- Respectez les durées de bronzage.
- Respectez les consignes de sécurité.



REMARQUE :

Les durées de bronzage ne s'appliquent qu'à l'équipement en lampes tel qu'il est mentionné sur l'autocollant.

L'intervalle entre deux séances de bronzage doit être d'au moins 48 heures.

La dose annuelle maximale de 25 kJ/m² ne doit pas être excédée.

La dose maximale est déterminée selon NMSC.¹

| Type de peau I | Type de peau II | Type de peau III | Type de peau IV |
|---|--|--|--|
| | | | |
| Peau sensible | Peau claire | Peau normale | Peau mate |
| Coups de soleil systématiques à fréquents | Coups de soleil fréquents | Coups de soleil rares | Coups de soleil exceptionnels |
| Supporte peu l'exposition au soleil. | Supporte une ex- position au soleil d'env. | Supporte une ex- position au soleil d'env. | Supporte une ex- position au soleil d'env. |
| | 10 à 20 minutes. | 20 à 30 minutes. | 40 minutes |

¹ NMSC : Non Melanoma Skin Cancer (cancers de la peau autres que les mélanomes)

1.4.4 Durées de bronzage EN



REMARQUE :

Les personnes ayant le type de peau I ne devraient pas utiliser cet appareil.

- Respectez les durées de bronzage recommandées.

Les prescriptions nationales doivent être respectées !

La dose de bronzage de 3 kJ/m² par série de bronzage ne devrait pas être dépassée.

La durée maximale de bronzage ne doit pas dépasser 33 minutes.

L'intervalle entre deux séances de bronzage devrait être d'au moins 48 heures.

Le nombre de minutes de bronzage ne devrait pas dépasser 833 minutes par an.

Ergoline SPIRIT Hybrid Light

- Lampes à décharge UV basse pression
ERGOLINE TREND ADVANCED 100 W R E6 1509050-..
- Lampes à décharge basse pression
SMART SUN R 27 100 W 1015068-..
- Lampes à décharge UV basse pression
ERGOLINE TREND DIRECT R31 160 W CS 1023987-..
- Lampes à décharge basse pression
SMART SUN R31 160 W CS 1015070-..
- Lampes à décharge basse pression
SMARTSUN 8 W 1517168-..

| Nombre de séances de bronzage | Type de peau I | Type de peau II | Type de peau III | Type de peau IV |
|-------------------------------|----------------|-----------------|------------------|-----------------|
| | [min] | [min] | [min] | [min] |
| 1 | – | 5 | 5 | 5 |
| 2 | – | 11 | 11 | 11 |
| 3 | – | 13 | 13 | 13 |
| 4 | – | 13 | 13 | 13 |
| 5 | – | 16 | 16 | 16 |
| 6 | – | 16 | 16 | 16 |
| 7 | – | 20 | 20 | 20 |
| 8 | – | 22 | 22 | 22 |
| 9 | – | 25 | 25 | 25 |
| 10 | – | 25 | 25 | 25 |



REMARQUE :

Conformément à la norme EN 60335-2-27:2013, le programme de bronzage ne dépend pas du type de peau.

La même durée de bronzage est recommandée pour tous les types de peau, à l'exception des types de peau I.



1.4.5 Durées de bronzage (autres)



REMARQUE :

- Respectez les durées de bronzage.

La dose de bronzage de 3 kJ/m² par série de bronzage ne devrait pas être dépassée.

Ergoline SPIRIT Hybrid Light :

- Lampes à décharge UV basse pression
ERGOLINE TREND ADVANCED 100 W R E2 1016135-..
- Lampes à décharge UV basse pression
SMART SUN R 26 100 W CS 1017384-..
- Lampes à décharge UV basse pression
ERGOLINE TREND DIRECT R27 160 W CS 1023984-..
- Lampes à décharge UV basse pression
SMART SUN R 26 160W CS 1517800-..
- Lampes à décharge basse pression
SMART SUN 51 8 W 1517169-..

| Nombre de séances de bronzage | Type de peau I [min] | Type de peau II [min] | Type de peau III [min] | Type de peau IV [min] |
|--|----------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|
| 1 | — | 5 | 5 | 5 |
| 2 | — | 5 | 6 | 6 |
| 3 | — | 6 | 7 | 8 |
| 4 | — | 7 | 9 | 10 |
| 5 | — | 8 | 10 | 12 |
| 6 | — | 9 | 11 | 14 |
| 7 | — | 9 | 13 | 16 |
| 8 | — | 10 | 14 | 18 |
| 9 | — | 11 | 15 | 20 |
| 10 | — | 12 | 17 | 22 |
| 11 | — | 13 | 18 | 24 |
| à partir de 12 | — | 14 | 20 | 26 |
| Nombre maximum de séances de bronzage par an : | — | 75 | 53 | 40 |



1.5 Consignes de sécurité générales et avertissements

1.5.1 Obligations de l'exploitant

En votre qualité d'opérateur, vous êtes tenu de tenir à disposition des instructions de service, de nettoyage et de maintenance claires et de garantir par des formations et des instructions le fonctionnement correct et normal ainsi que la manipulation normale de l'appareil.

Vos instructions doivent permettre le fonctionnement et la manipulation sans danger de l'appareil conformément aux prescriptions nationales d'hygiène du travail et de protection de l'environnement, et respecter les caractéristiques et les éléments pertinents de votre exploitation. A l'intérieur de l'Union Européenne s'applique la Directive UE 89/391/CEE.

1.5.2 Qualification du personnel

En votre qualité d'opérateur, vous êtes tenu d'instruire votre personnel et d'attirer son attention sur les prescriptions légales et de prévention des accidents. Assurez-vous que votre personnel a compris la présente notice d'utilisation et qu'il l'applique. C'est particulièrement le cas pour les points suivants :

- Les informations des rubriques 'Utilisation normale' et 'Erreurs d'utilisation prévisibles'
- Les consignes de sécurité du chapitre Fonctionnement
- Les consignes d'utilisation
- Les consignes de nettoyage et de maintenance
- Mettez la notice d'utilisation et les informations complémentaires du fabricant à la disposition des personnels, sur les postes de travail.
- Vérifiez régulièrement que votre personnel applique les consignes de sécurité, est conscient des risques et applique les consignes d'utilisation.
- Veillez à ce que les intervalles de nettoyage soient respectés, en particulier le nettoyage après chaque séance de bronzage.
- Assurez-vous que votre personnel conseille correctement vos clients, en particulier pour la durée des séances de bronzage, les risques potentiels et le fonctionnement de l'appareil.

1.5.3 Contenu de la livraison

Vous trouverez les informations sur le contenu de la livraison dans le chapitre Description, page 28.

1.5.4 Transport, montage et installation

L'appareil est livré par une entreprise spécialisée et installé par le SAV du fabricant ou installé et monté par un SAV autorisé.

En votre qualité d'opérateur, vous êtes tenu d'équiper le lieu de l'implantation avec les installations de ventilation et les installations électriques, voir page 15.



Montage

DANGER !



Risque pour les personnes : choc électrique et brûlures.

- Le montage et le branchement électriques doivent satisfaire aux réglementations nationales.
- L'installation électrique doit être dotée sur le site d'un système de coupure de courant accessible sur tous les pôles (interrupteur principal), conformément à la catégorie de surtension III. Cela signifie que chaque pôle doit avoir une ouverture de contacts permettant une coupure complète, conformément aux conditions de la catégorie de surtension III.
- Pour un raccordement avec fiche, utiliser le système de connecteurs conforme à EN 60309.
- Seul du personnel spécialisé autorisé, ayant reçu une formation appropriée, est habilité à procéder au montage, à l'installation, à l'extension ou à la remise en état de l'appareil.

Vous trouverez les informations sur le démontage et le montage de l'appareil dans la notice de montage séparée. Cette notice de montage est destinée uniquement au SAV du fabricant et au personnel technique autorisé par le fabricant.

Technique de ventilation

ATTENTION !



Risque de surchauffe due à la perturbation de la diffusion d'air !

Des dysfonctionnements sont possibles.

- Ne pas modifier ni obturer les zones d'arrivée, d'évacuation et de circulation d'air vers l'appareil, et ne pas procéder à des modifications arbitraires. La responsabilité du fabricant pour les dommages qui pourraient en résulter est sera exclue.
- Respecter les caractéristiques de ventilation.
- Il est interdit d'installer et d'utiliser l'appareil sur des palettes de transport !

Vous pouvez obtenir les informations sur la planification d'aménée et d'évacuation de l'air auprès du service après-vente (voir page 2)



Lieu d'implantation

. ATTENTION !



Air salin ! Air chargé en substances polluantes !
Endommagements de l'appareil dus à la corrosion sur le boîtier et les composants électriques.

- Ne pas installer l'appareil dans une piscine.
- Ne pas exploiter l'appareil dans des lieux exposés à des conditions environnantes agressives (p. ex. air à teneur en chlore)

L'appareil peut être endommagé !

En cas de grandes différences de température entre le transport et le lieu de montage, ne pas mettre l'appareil en service immédiatement après installation.

- Patientez au moins 2 heures avant de raccorder l'appareil à l'alimentation électrique.

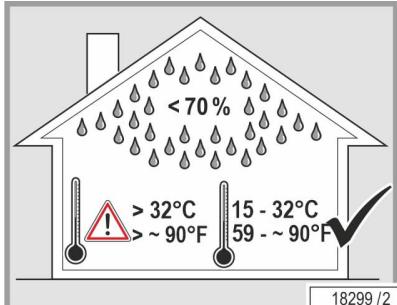
Risque de surchauffe due à la perturbation de la diffusion d'air !

Des dysfonctionnements sont possibles.

- Ne pas modifier ni obturer les zones d'arrivée, d'évacuation et de circulation d'air vers l'appareil, et ne pas procéder à des modifications arbitraires. La responsabilité du fabricant pour les dommages qui pourraient en résulter est sera exclue.
- Respecter les caractéristiques de ventilation.
- Il est interdit d'installer et d'utiliser l'appareil sur des palettes de transport !

Conditions ambiante

- Température ambiante optimale : de +15 °C à +32 °C
- Température de stockage : de -15 °C à +60 °C



L'appareil peut être endommagé !

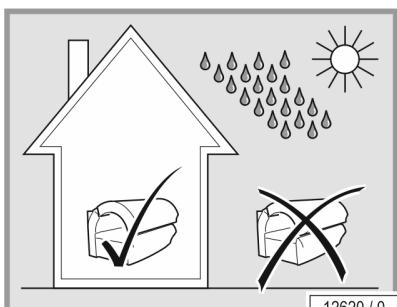
Il est interdit d'utiliser l'appareil à l'extérieur.

Tenir l'appareil éloigné de toute flamme nue ou source d'inflammation.

À des altitudes supérieures à 2000 m au-dessus du niveau de la mer, il est nécessaire de modifier l'équipement pour pouvoir garantir un fonctionnement correct.

Par principe, l'appareil ne convient pas à une exploitation dans des équipements mobiles (bateaux, bus, trains). Une modification s'avère nécessaire pour garantir une utilisation sans perturbation dans des équipements mobiles.

Avant de mettre l'appareil en service, veuillez impérativement contacter le service après-vente - voir page 2.



1.5.5 Mise en service

DANGER !



Câble de raccord secteur endommagé !

Risque pour les personnes dû à une décharge électrique et des brûlures.

- Seuls le fabricant ou une entreprise spécialisée a le droit de remplacer le câble de raccord secteur.



La première mise en service est effectuée par le SAV du fabricant ou par un SAV autorisé. L'appareil est remis prêt à fonctionner.

Si l'appareil n'a pas été utilisé pendant une durée prolongée, il doit être contrôlé par notre SAV ou par une entreprise spécialisée homologuée.

L'appareil doit être commandé par une minuterie externe.

Une minuterie doit être installée de manière à ce que, en cas de défaillance de la commande, l'appareil se déconnecte automatiquement au plus tard après 110 % du temps de fonctionnement choisi. La durée de fonctionnement de l'appareil doit être sécurisée par une minuterie conformément à EN60335-2-27.

En fonction des installations locales de distribution électrique, les appareils peuvent engendrer des perturbations sur le réseau de l'immeuble susceptibles de provoquer des défaillances dans le système de télécommande centralisé de la compagnie d'électricité et de perturber, par exemple, le fonctionnement des chauffages à accumulation nocturne.

Si l'appareil est à l'origine de perturbations, l'opérateur est tenu de faire monter un inhibiteur de basse fréquence sur l'installation électrique du bâtiment. Veuillez-vous adresser à votre électricien. L'électricien spécialisé connaît les conditions techniques de raccordement de la société locale d'approvisionnement électrique et peut adapter l'inhibiteur basse fréquence au réseau de distribution de la société d'approvisionnement.

Le fonctionnement temporaire ou permanent sur un système d'alimentation électrique autonome ou non synchronisée au secteur (tels que les réseaux locaux, les systèmes de secours) est possible. Avant de mettre l'appareil en service, veuillez impérativement contacter le service après-vente - voir page 2.

1.5.6 Fonctionnement et maintenance

Le fonctionnement correct, la maintenance et l'entretien sont les conditions assurant l'intégrité physique et la sécurité des utilisateurs pendant le fonctionnement et pour garantir les fonctionnalités normales de l'appareil.

Respectez les informations et les recommandations de la présente notice d'utilisation. Veillez à respecter les intervalles de contrôle, de maintenance et d'entretien. Veillez à ce que les lampes soient changées au terme de la durée prévue pour leur utilisation.

Il est interdit d'effectuer des conversions et des modifications arbitraires de l'appareil et de la commande. L'autorisation d'exploitation devient caduque en cas d'enfreinte !



Afin d'éviter tout danger, vous ne devez pas utiliser l'appareil lorsque le cordon d'alimentation est endommagé. Un cordon d'alimentation endommagé doit être remplacé par le fabricant ou son service après-vente ou par un personnel qualifié et formé en conséquence.

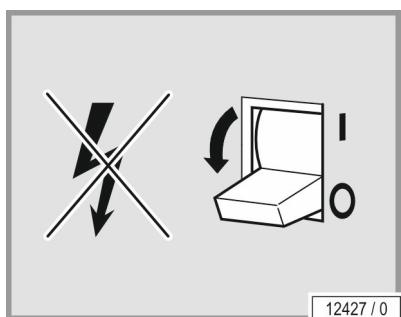


REMARQUE :

En cas de risque d'incendie, coupez immédiatement l'alimentation électrique lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Veuillez également respecter les dispositions légales, réglementaires et professionnelles, qui ne sont pas affectées par ce qui précède.

1.5.7 Mise hors service



Pour mettre l'appareil hors service, temporairement ou définitivement, débrancher l'alimentation électrique.

Si vous mettez l'appareil hors service définitivement, respectez les prescriptions légales concernant la mise aux rebus.

1.5.8 Stockage

Stocker l'appareil au sec, dans un lieu non exposé aux fluctuations de température. L'appareil refroidi peut être emballé sous un film pour le protéger des rayures.

- Température de stockage : de -15 °C à +60 °C

1.5.9 Élimination

Prescriptions environnementales – Mise au rebut des lampes et des piles

Les lampes contiennent un agent fluorescent et d'autres déchets de mercure. Les piles contiennent des composés métalliques lourds.

A l'intérieur de l'Union Européenne s'applique la réglementation de transposition de la Directive relative aux déchets 2018/851/CE. Selon la loi allemande sur les déchets et conformément aux règlements municipaux sur les déchets, les lampes et les piles doivent être mises aux déchets suivant une procédure documentée.

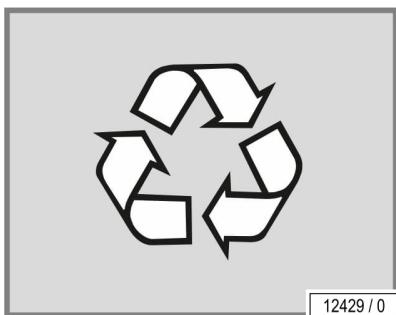
Le service de vente local est là pour vous assister en ce qui concerne l'élimination des lampes et des piles :

- Communiquez au téléphone ou par écrit au service de vente local le nombre de lampes et de piles devant être rejetées.

Le service de vente vous indique un centre de livraison de vos lampes ou, en liaison avec une entreprise de déchèterie, se charge de ramasser les lampes et de les mettre aux déchets conformément à la réglementation. Ce service est payant. La réglementation nationale spécifique s'applique hors d'Allemagne. Adressez-vous à votre service de vente local.



Emballage



L'emballage est constitué de matériaux entièrement recyclables. Les emballages qui ne sont plus utilisés peuvent être retournés au groupe d'entreprises JK. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter le service de vente ou le revendeur.

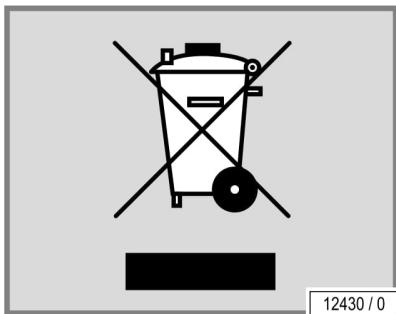
Élimination des appareils usagés

L'appareil a été conçu à partir de matériaux recyclables. Pour en savoir plus sur la composition ou les risques liés aux matériaux utilisés, adressez-vous au groupe d'entreprises JK.

Conformément à la Directive 2012/19/CE, le fabricant est tenu de reprendre et de mettre au rebut certains composants électriques et électroniques.

Les composants et appareils sont marqués par le symbole ci-dessous.

La mise aux rebus de cet appareil est réalisée sur demande par le groupe d'entreprises JK conformément à la réglementation applicable. Ce service est gratuit. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter le service commercial ou le revendeur.



Numéros d'enregistrement

Les entreprises du groupe JK sont enregistrées en tant que fabricants en Allemagne et prennent en charge toutes les obligations en liaison avec la réglementation allemande sur les appareillages électriques et électroniques.

Numéro d'enregistrement JK-International GmbH, Division JK-Licht GmbH (lampes) :
WEEE-DE 61515020

Numéro d'enregistrement JK-Licht GmbH (appareils) :
WEEE-DE 62655951

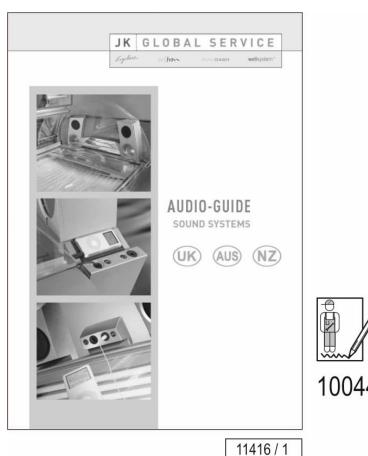
1.5.10 Directives

Voir déclaration de conformité CE fournie.

1.5.11 Exportation

Nous attirons votre attention sur le fait que les appareils sont exclusivement conçus pour le marché européen et qu'ils ne doivent pas être exportés ni utilisés dans d'autres pays tels qu'aux Etats-Unis ou au Canada ! Nous ne pourrons nullement être tenus responsables de dommages si cette disposition n'est pas respectée ! Nous signalons expressément que l'inobservation de cette disposition peut présenter des risques considérables dont l'exportateur et/ou l'opérateur serait alors responsable.

1.5.12 Musique personnelle



L'utilisation privée d'un smartphone pendant une séance ne constitue pas une retransmission publique aux termes de la réglementation, si bien que l'exploitant du studio n'est pas tenu à déclaration et redevance auprès du service compétent pour les licences de retransmission.

La retransmission publique de fichiers musicaux relève des mêmes dispositions légales que toutes les autres sources de musique : En tant qu'exploitant / propriétaire de studio, vous êtes tenu d'utiliser exclusivement des fichiers audio originaux dans vos locaux commerciaux et/ou sur les appareils de JK-International GmbH avec « Module de musique MP3 », si vous avez acquis les droits d'exploitation nécessaires à cet effet. Vous obtenez cette licence auprès de l'organisme compétent dans votre pays pour la retransmission à titre commercial (en Allemagne : GEMA/GVL).

Les fichiers audio protégés contre la copie ainsi que les titres enregistrés sur ces supports ne doivent pas être convertis au format MP3 et/ou sauvegardés sur HDD, CD audio, MC, DVD vidéo, etc., en utilisant des logiciels qui inhibent la protection contre la copie sur les supports de données musicales et de données.

A la demande des employés des services extérieurs et autres organismes de contrôle compétents, vous devez être en mesure de présenter les attestations pour les licences de retransmission à chaque réquisition.

Dans la mesure où vous respectez toutes les indications mentionnées ci-dessus et où vous avez acquis les droits requis pour l'utilisation du « module de musique MP3 », vous pouvez convertir vos fichiers audio d'origine au format MP3 compatible à votre lecteur. Toutefois, vous ne pouvez faire qu'une seule copie des fichiers audio que vous avez acquis légalement (copie simple ou conversion au format MP3). Conservez les sources (supports originaux) ; il est interdit d'utiliser ceux-ci simultanément.

Vous trouverez de plus amples informations dans la brochure 'Guide audio', disponible en anglais et en allemand, dans le site <http://www.jk-global-service.de>.



REMARQUE :

Les cartes SD enregistrées fournies comme accessoires avec un système audio JK sont également soumises à la redevance pour une utilisation commerciale si elles contiennent des contenus soumis à la SACEM (France) et SUISA (Suisse).



1.5.13 Modifications techniques

L'appareil a été construit selon les règles de l'art et la réglementation de sécurité applicable. Nous nous réservons le droit d'apporter les améliorations techniques nécessaires pour l'amélioration de l'appareil par rapport aux figures et aux informations de la présente notice d'utilisation.

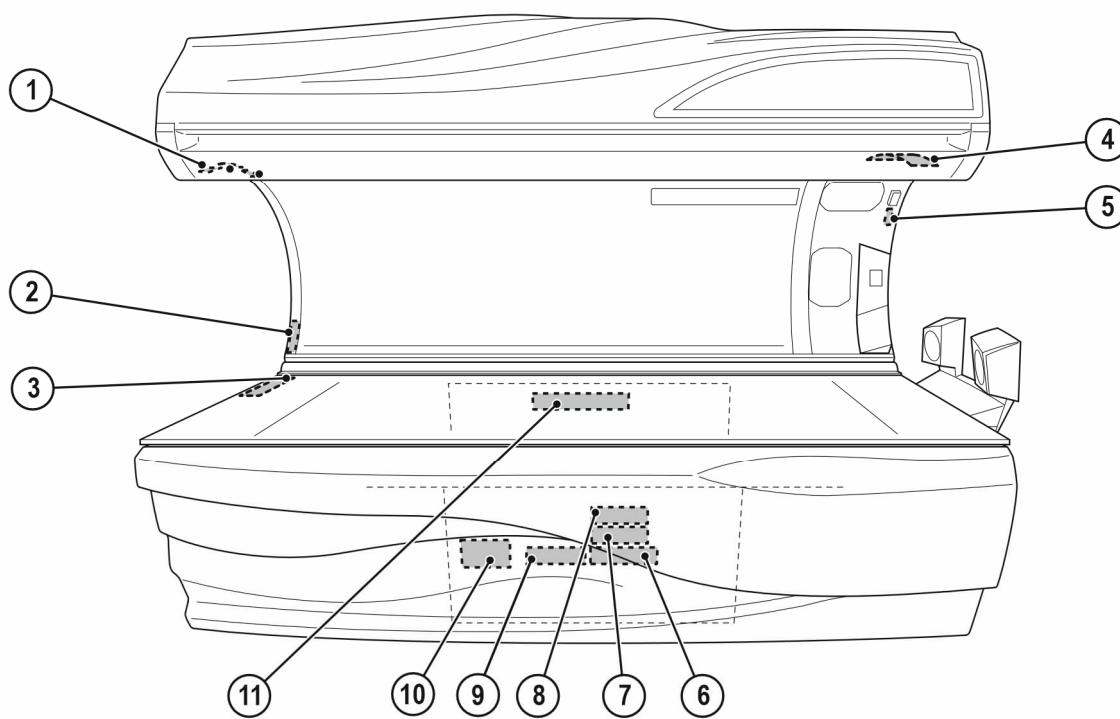
Il est interdit d'effectuer des conversions et des modifications arbitraires de l'appareil et de la commande. Dans le cas contraire, la conformité CE ne sera plus valable !

Utilisez uniquement les pièces de rechange d'origine. Dans le cas contraire, la conformité CE ne sera plus valable !



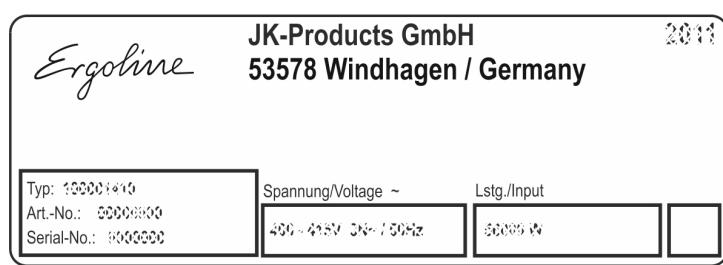
1.6 Plaques et autocollants sur l'appareil

Des plaques sont apposées sur l'appareil pour attirer l'attention sur les zones dangereuses ou sur les informations importantes des composantes de l'appareil. Les plaques mentionnées ci-dessous sont uniquement des exemples. Assurez-vous que les plaques d'avertissement sont toujours facilement identifiables et lisibles. Remplacer les plaques les plaques d'avertissement et les autocollants manquants.



21314 / 0

1 : Plaque signalétique

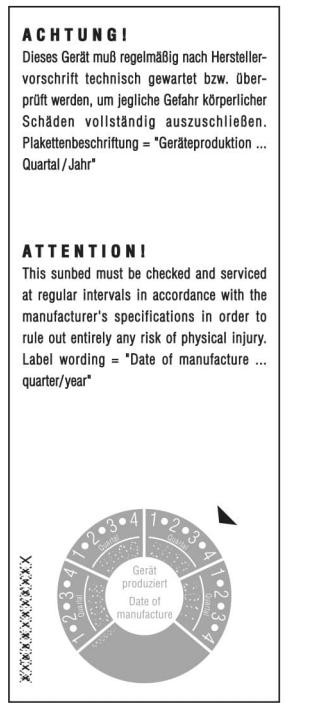


11991 / 2

La plaque signalétique est apposée à l'intérieur de l'appareil, dans la partie supérieure. Elle comporte des informations importantes pour l'identification de l'appareil (par exemple le numéro de série = Serial-No.).



2 : Autocollant Consigne de maintenance (800701-...)



12225 / 1

L'autocollant se trouve du côté pieds, à l'intérieur de la partie supérieure.

3 : Autocollant Equipment en lampes

| | | | | Ergoline ESPRIT 770-S DYNAMIC POWER | | |
|---|-----|----|---|--|----------------------------------|--|
| (1) | 1x | | | Ergoline TREND 80-200 W E3 | 1804250- | |
| (2) | 8x | | | Ergoline TREND 80-200 W E3 | 1804250- | |
| (3) | 22x | | | Ergoline TREND 80-200 W E3 | 1804250- | |
| (4) | | 4x | | Ergoline ULTRA 520W ULTRA PERFORMANCE 862 | 1804150- | |
| (5) | 3x | 2x | | ULTRA PERFORMANCE 864 Ergoline TREND 8 W E3 | 1804154- | |
| (6) | - | - | - | Ergoline TREND 80-200 W E3 | - | |
| EN EN 60335-2-27, IECEx EEx d IIC/WdP | | | | Ergoline ULTRA 180 W ULTRA PERFORMANCE 862 2x GLASS/CLASS/GEROL. | 1800384- 1800605- 1800150- | |
| JK-Products GmbH / GERMANY | | | | 1003086-01 | | |

12846 / 0

Vous trouverez des indications précises sur les lampes dans l'annexe.

4 : Autocollant Avertissements UE (1012638-..)



Cet autocollant comprend la fiche de langues ' 1504231-.. (cf. Documentation technique).

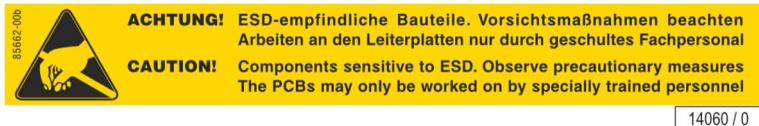
5: Autocollant Coupure de sécurité (1512131-..)



L'autocollant se trouve du côté tête, à l'intérieur de la partie supérieure de l'appareil de bronzage.

Cet autocollant comprend la fiche 1018688-.. (voir Documentation technique).

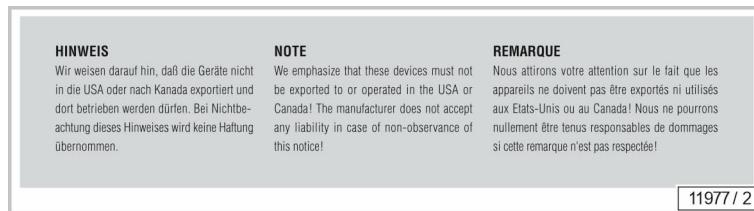
6 : Autocollant Composants sensibles aux décharges électrostatiques (85662-..)



Cet autocollant se trouve à plusieurs endroits sur l'appareil.



7 : Autocollant Aucune exportation USA/Canada (84829-..)

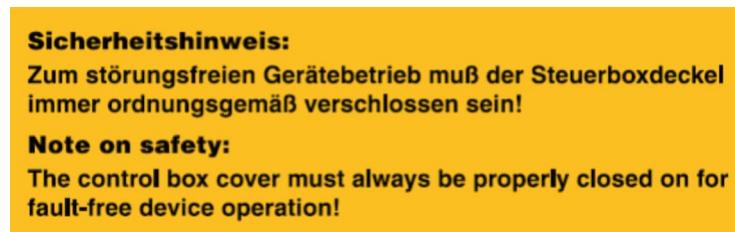


L'autocollant se trouve sur le support de contrôleur.

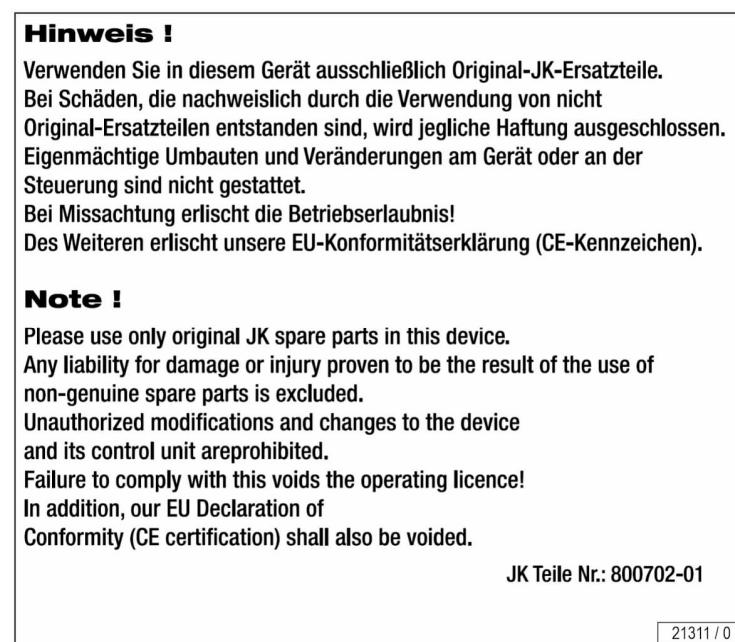
8 : Autocollant avertissement Sous tension (800698-..)



9: Autocollant Fermer le boîtier de commande (1032324-..)



10 : Indication concernant les pièces d'origine (800702-..)



L'autocollant se trouve sur le support de contrôleur.



11 : Autocollant Retirer la grille (842971-..)



Gitter entfernen!
Nur bei Montage des Abluftstutzens!
Remove lattice!
Only when assembling the silencer!
Enlever la grille!
Uniquement en cas de montage du support d'échappement!



11978 / 0

L'autocollant se trouve dans la partie supérieure du panneau arrière.



1.7 Exclusion d'un défaut

Dans la mesure où l'acheteur fait valoir des défauts de l'appareil, sur la base de la garantie légale et/ou de la promesse de garantie, les dispositions suivantes s'appliquent :

Les pièces d'usure, telles que les lampes à décharge basse pression (tubes), les consommables et les plaques en verre acrylique, sont exclues de la garantie.

Si la marchandise est défectueuse, JK-International est obligé et autorisé à procéder au choix soit à l'amélioration de l'objet défectueux, soit à son remplacement. Dans la mesure où la réparation ou le remplacement sont impossibles ou ont échoué, l'acheteur peut révoquer le contrat ou réduire raisonnablement le prix de vente.

Le délai de garantie est de deux ans à compter de la date de livraison ou, dans la mesure où une réception s'avère nécessaire, à compter de la date de réception. Les droits du client au titre de la garantie s'appliquent indépendamment et sans préjudice des recours prévus par le contrat de vente.

1.8 Exclusion de responsabilité

La responsabilité du groupe JK, indépendamment des dispositions légales, est exclue si le dommage est dû à une ou plusieurs des causes suivantes :

- l'utilisation interdite de l'appareil ;
- l'installation, la mise en service, le fonctionnement et la maintenance non conformes de l'appareil ;
- l'utilisation de l'appareil alors que les dispositifs de sécurité sont défectueux, qu'ils n'ont pas été installés correctement ou que les dispositifs de sécurité et de protection, y compris l'étiquette d'avertissement, ne sont pas opérationnels ;
- la violation des consignes de la notice d'utilisation sur le transport, le stockage, l'installation, la mise en service, le fonctionnement et la maintenance ;
- l'intervention d'un personnel n'ayant pas été formé ;
- les modifications arbitraires de l'appareil ou de la commande ;
- la non surveillance des pièces d'usure ;
- les réparations non conformes ;
- l'utilisation de pièces de rechange autres que les pièces d'origine ;
- les catastrophes provoquées par l'action de corps étrangers et les cas de force majeure.

2 Description



2.1 Contenu de la livraison

- Solarium
- Kit de service : contenant une clé pour vis à six pans creux et une ventouse
- Câble de raccordement
- Lunettes de protection
- Lampes à décharge basse pression
- Documentation technique (notice d'utilisation, brochures sur les codes d'erreur et SETUP MANAGER et autres documentations)

2.1.1 Options

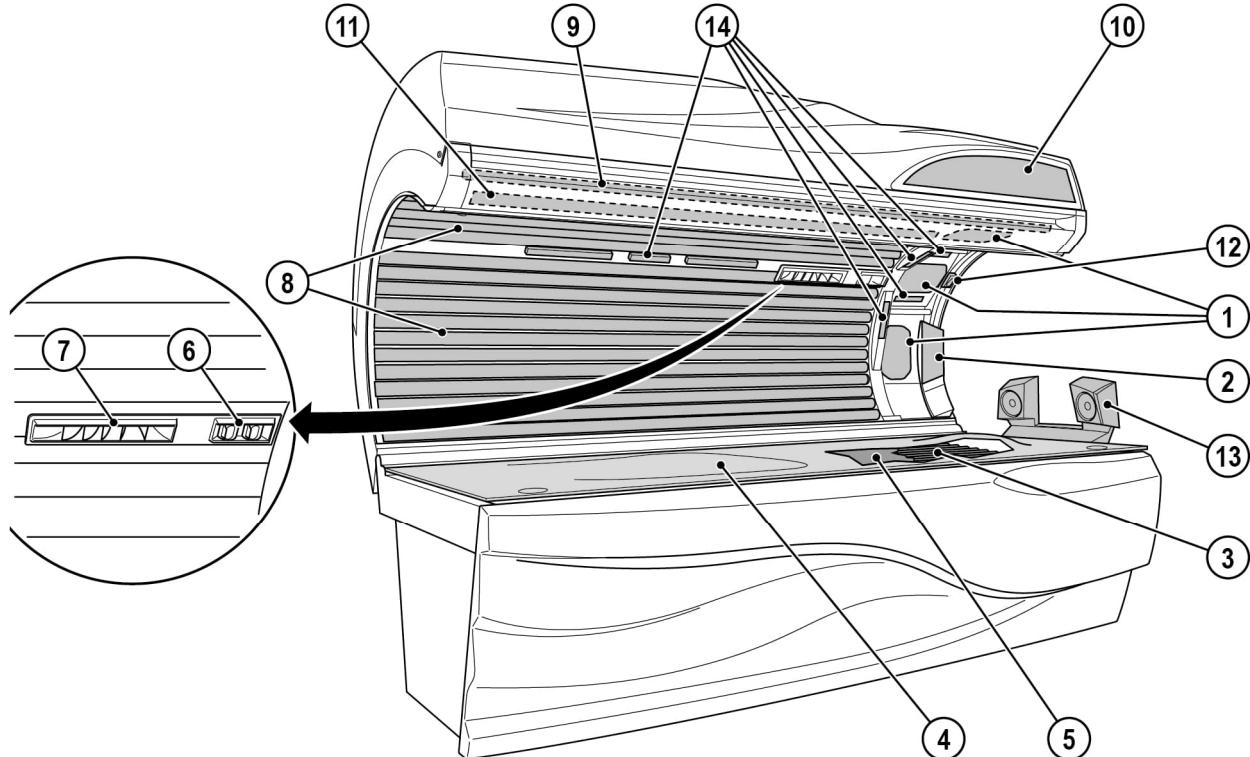
- REMOTE SERVICE
- Manchon central d'évacuation de l'air
- Stéréo Sound System

2.2 Équipement

L'équipement des appareils varie en fonction du type de l'appareil de bronzage.

Cette notice d'utilisation prend en compte tous les composants et fonctions de série et optionnels, importants pour l'utilisation et/ou l'entretien.

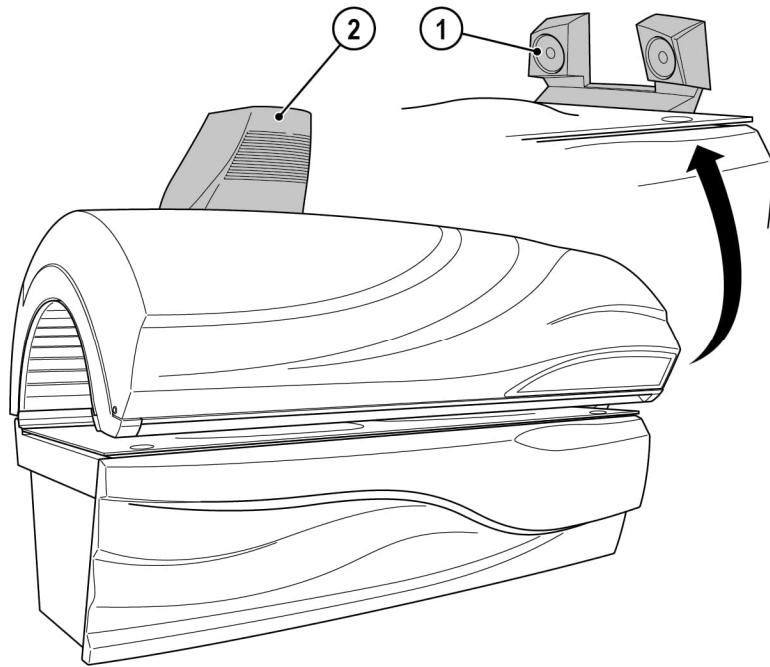
2.3 Description de l'appareil



21206 / 0

1. Bronzeur facial (panneaux à DEL SPECTRA + lampes à décharge basse pression)
2. EASY CONTROL
3. Lampes à décharge basse pression, partie inférieure
4. Partie inférieure du panneau acrylique
5. Plaque intermédiaire
6. Tuyères d'air ajustables pour le rafraîchissement du visage
7. Tuyères d'air refroidissement du corps
8. Lampes à décharge basse pression, partie supérieure
9. INTERIOR Illumination (LED)
10. EXTERIOR Design Illumination (LED)
11. Éclairage de la poignée de la partie supérieure (LED)
12. Touche ARRÊT D'URGENCE
13. Stéréo Sound avec VOICE GUIDE et Bluetooth® (optionnel)
14. Interior effect Red LED LIGHT; visage, décolleté et corps

2.4 Accessoires (options)



21309 / 0

1. Manchon central d'évacuation de l'air (en option)
2. Système audio stéréo

2.5 Description des fonctions

Les composants techniques essentiels d'un solarium sont une source de rayonnement UV artificielle, ainsi qu'une structure mécanique avec une surface d'utilisation définie.

Le spectre des UV de la série Ergoline SPIRIT est généré par des lampes à décharge basse pression et des LED UV, et complété par une lumière rouge spéciale (BEAUTY LIGHT).

3 Fonctionnement



3.1 Consignes de sécurité pour l'utilisateur

DANGER !



Rayonnement UV

Risque de lésions cutanées et oculaires ou de maladies de la peau !

- Respecter les consignes de sécurité et les avertissements du chapitre 1.

Risque de lésions auditives !

Si l'intensité sonore est trop forte, l'utilisation de capsules d'écouteur ou d'un casque peut altérer durablement l'ouïe.

- Réglez le volume sonore sur une intensité normale.

3.2 Bronzer – mais comme il faut !

Pour profiter comme il faut de l'appareil de bronzage, il faut respecter certains points. Ici quelques réponses aux questions souvent posées.

Maquillage sur un appareil de bronzage ?

Les produits cosmétiques contiennent toutes sortes de matières. Qu'il s'agisse d'émulsifiants, de graisses ou de ce que l'on appelle des agents odorants – en liaison avec des rayons UV, ceux-ci peuvent provoquer des réactions allergiques de la peau.

Il convient donc d'utiliser uniquement des produits cosmétiques spécialement conçus pour les solariums.

C'est pourquoi, avant toute utilisation d'un appareil de bronzage : se démaquiller obligatoirement ! Le maquillage ferme les pores du visage. La lumière UV d'un appareil de bronzage ouvrant ces pores fermés, non seulement la lumière pénètre dans la peau, mais aussi des éléments du maquillage qui provoquent une allergie.

Une autre conséquence négative du maquillage est que la texture de la peau s'altère avec le temps. Aussi beau qu'un maquillage décent puisse être – en liaison avec la lumière UV, il nuit plus qu'il n'apporte. Donc : se démaquiller avant tout bronzage, pour une meilleure mise en valeur par la suite.

Une douche après l'appareil de bronzage ?

Le bronzage se fait dans la peau, pas sur la peau, il ne peut donc pas être lavé. Soignez votre peau après la douche avec une crème hydratante.



Médicaments et bronzage en même temps ?

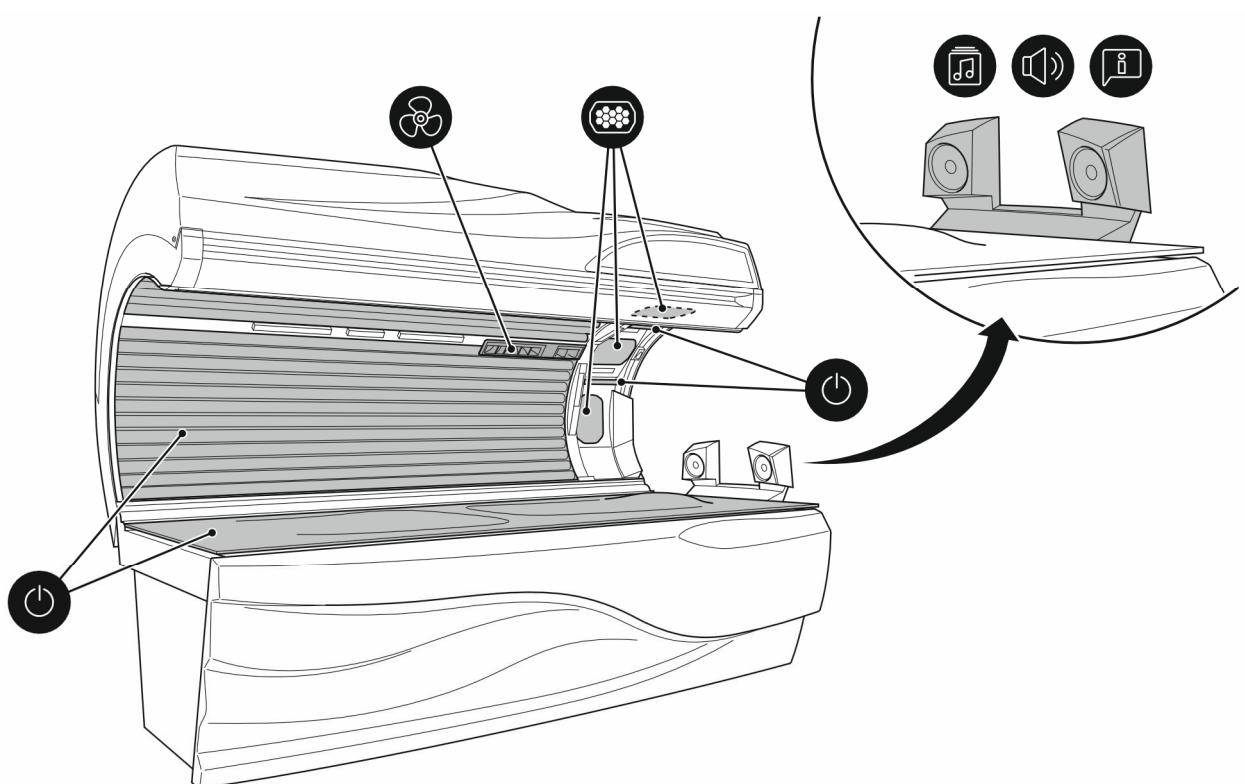
Il est connu que certains médicaments augmentent la sensibilité de la peau aux rayons UV. La probabilité est élevée avec les antibiotiques, les sulphonamides, les médicaments psychopharmacologiques, les antidiabétiques et les diurétiques. Les produits solaires qui contiennent des psoralènes ou de la coumarine rendent également la peau plus sensible. En cas de doute, consulter d'abord un médecin, afin de profiter du bronzage sans aucun risque.

Des lentilles de contact sur l'appareil de bronzage ?

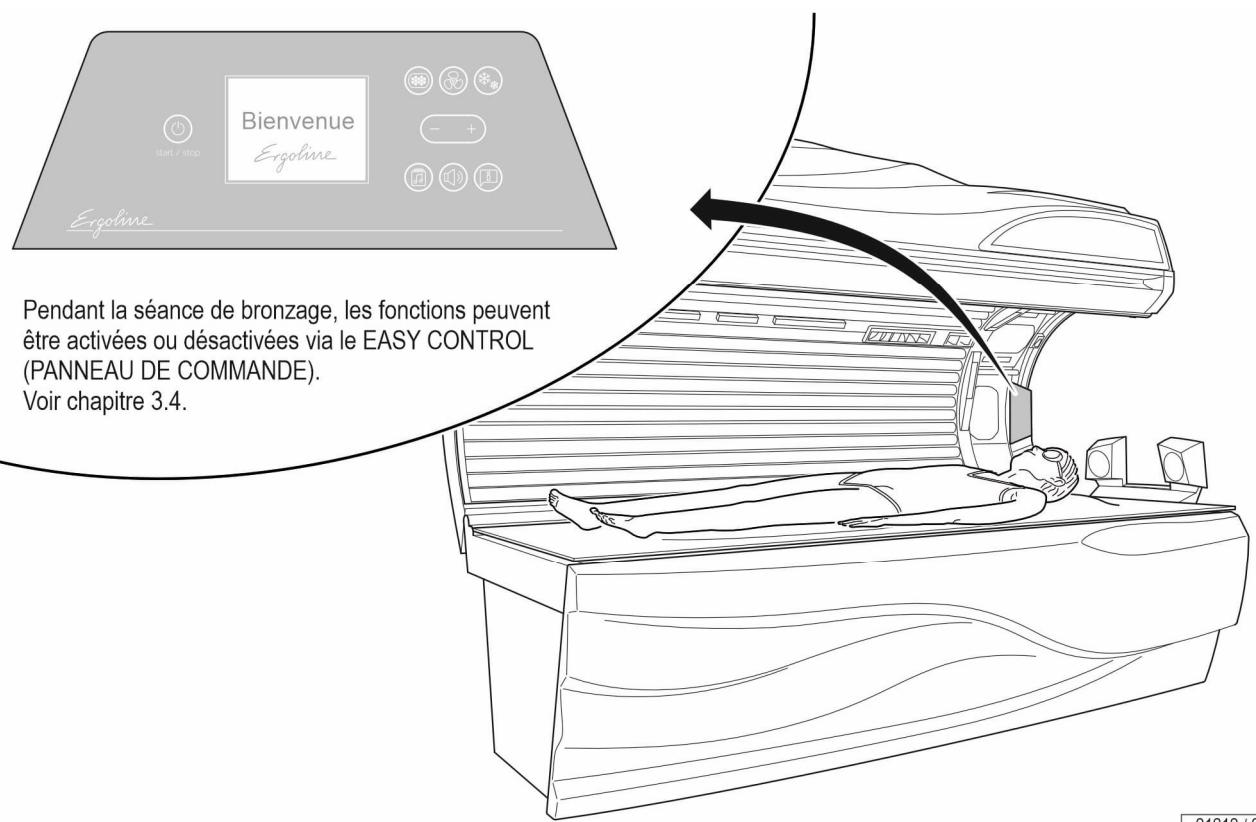
La réponse est : Oui ! Comme tous les autres utilisateurs d'appareils de bronzage, ceux qui portent des lentilles de contact doivent également porter des lunettes de protection spéciales, qui protègent les yeux des rayons UV. Pour assurer une meilleure protection, les personnes qui portent des lunettes ou des lentilles de contact peuvent demander à leur opticien des lentilles de contact avec protection UV. Le filtre UV-A et UV-B incorporé dans les lentilles protège la cornée et l'intérieur de l'œil presque à 100 % contre la lumière UV puissante.

Les utilisateurs d'appareils de bronzage peuvent non seulement en profiter à l'extérieur mais aussi sur l'appareil de bronzage. Vous pouvez aussi porter ces lentilles de contact sans restriction sur l'appareil de bronzage. Si vous avez d'autres questions, veuillez-vous adresser à votre opticien ou à votre ophtalmologue.

3.3 Aperçu du fonctionnement



21319 / 0



21212 / 0

3.3.1 SETUP MANAGER

Le SETUP MANAGER permet d'afficher les états de fonctionnement, et de faire les réglages préliminaires.



REMARQUE :

Le mode des paramètres par défaut ne peut être activé qu'en dehors d'une séance de bronzage.

30 secondes après la dernière manipulation des touches, l'appareil bascule automatiquement en mode veille.

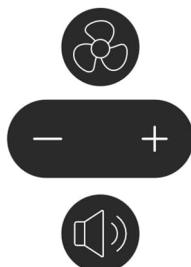
Il faut enregistrer les valeurs modifiées avec la touche Start/Stop.



REMARQUE :

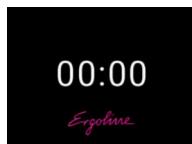
Pour activer le SETUP MANAGER, appuyer en mode veille sur la touche

Sur le tableau de commande :

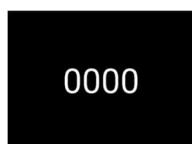


: Sélection de l'information sur l'appareil, sur la croix directionnelle

: Activer, désactiver ou modifier les fonctions ou les réglages sur la croix directionnelle.



Écran d'accueil



SETUP MANAGER (mode des paramètres par défaut)

Appuyez pendant env. 3 secondes sur pour ouvrir le SETUP MANAGER.

Avec , sélectionner l'emplacement de la saisie.
Paramètre par défaut du code principal : 1000



REMARQUE :

Exemple « 1000 » : Appuyer 3 fois sur et 1 fois sur . Exemple « 0001 » : Appuyer 0 fois sur et 1 fois sur .

Si le code principal a été entré correctement, le menu SETUP MANAGER apparaît directement.



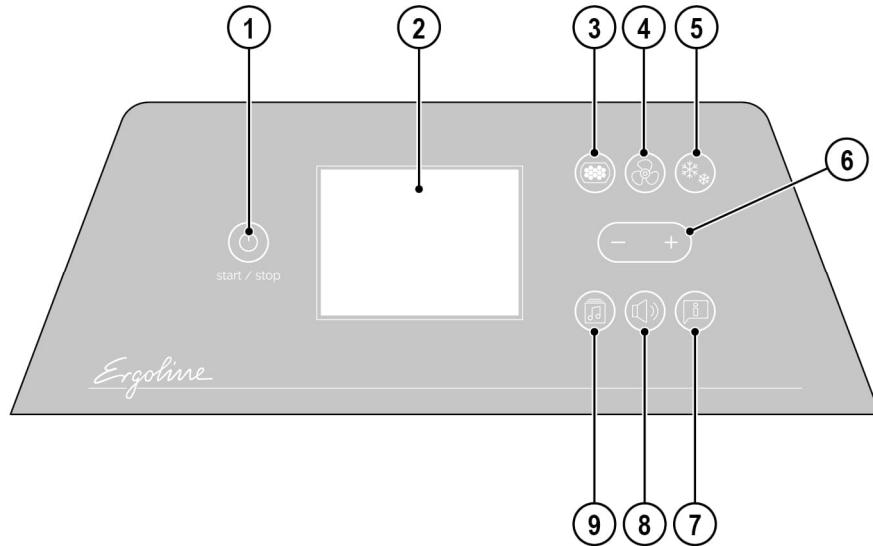
REMARQUE :

Vous trouverez de plus amples informations concernant le SETUP MANAGER dans la brochure 'SETUP MANAGER', n° de référence 1032087... (voir Documentation technique).

3.4 Fonctions



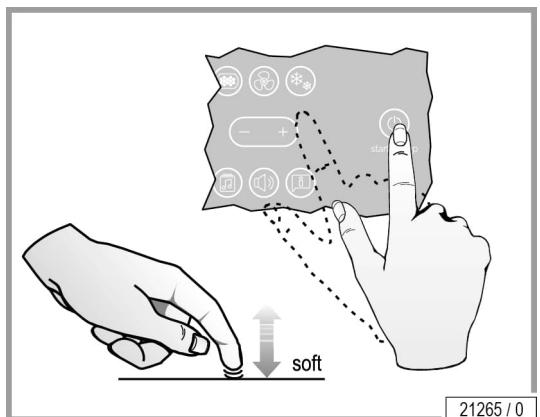
3.4.1 Navigation



21214 / 0

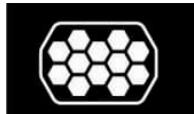
1. Touche START/STOP
2. Indicateur – Fonctions ...
3. Pictogramme SPECTRA LED Boards, bronzeur facial
4. Pictogramme Refroidissement du corps et rafraîchissement du visage
5. Non applicable pour cet appareil.
6. Touche Plus/Moins
7. Pictogramme VOICE GUIDE
8. Pictogramme Intensité sonore
9. Pictogramme Source audio

EASY CONTROL



Le EASY CONTROL permet d'accéder facilement aux fonctions de l'appareil.

Confirmer la sélection.



Modifier les paramètres des fonctions de l'appareil.



Start/Stop

Vous trouverez d'autres informations sur SETUP MANAGER (1032087-..) dans la documentation technique.

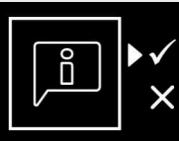


REMARQUE :

L'état de base est rétabli, si aucune touche n'est actionnée pendant 8 secondes.



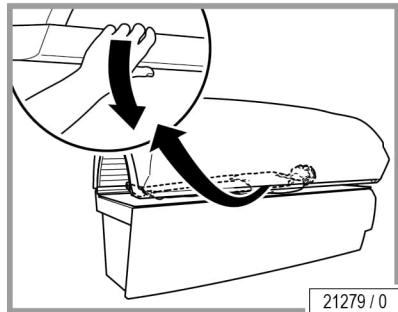
| Sélection des pictogrammes/ Navigation Suite de touches | Description/ Affichage à l'écran | Information |
|--|-------------------------------------|---|
| | | START Allumer/Éteindre les lampes pendant la séance de bronzing. Le processus va être interrompu. |
| + 8 - | - + | Régler la ventilation corporelle : Niveaux 0 à 8 |
| 0 - | | Il est possible modifier cette fonction avec les touches . |
| + 8 - | - + | Régler le volume : Niveaux 0 à 8 |
| 0 - | | Il est possible modifier cette fonction avec les touches . |
| + | - | Sélection de la carte SD du système audio : Appuyer sur la touche Plus ou Moins |
| studio + - | | Avec les touches , il est possible de sélectionner des morceaux de la musique interne pendant la séance de bronzing. Il n'est pas possible de sélectionner différents dossiers de musique sur la carte SD. |
| studio + - | | Sélection des canaux du studio : Appuyer sur la touche Plus ou Moins |
| Bluetooth® + - | | Sélection de sa propre musique par Bluetooth® : Appuyer sur la touche Plus ou Moins |
| Bluetooth® + - | | Éteindre le système audio : Appuyer sur la touche Moins |

| Sélection des pictogrammes/ Navigation Suite de touches | Description/ Affichage à l'écran | Information | |
|---|---|--|---|
|  | - + Désactiver le VOICE GUIDE : Appuyer sur la touche Moins | Le VOICE GUIDE est un guide vocal d'aide à l'utilisation de l'appareil ; il n'est disponible qu'avec le système audio. Le VOICE GUIDE est activé automatiquement par la mise en disponibilité de l'appareil et pendant le bronzing. | |
|  | Activer le VOICE GUIDE : Appuyer sur la touche Plus ou Moins | Le VOICE GUIDE guide l'utilisateur pendant l'utilisation. Il est possible d'activer et de désactiver cette fonction à tout moment. | |
|  | - + Régler les panneaux à LED SPECTRA : Niveaux 0 à 2 | | |
|  | | | |
|  |  | ARRÊT D'URGENCE | En mode veille, le bouton d'ARRÊT D'URGENCE ne fonctionne pas. Si le bouton d'ARRÊT D'URGENCE est actionné, l'appareil s'éteint à part le EASY CONTROL. Dans ce cas, l'écran indique le bouton d'ARRÊT D'URGENCE a été actionné. Le temps de bronzing est terminé. Le VOICE GUIDE guide l'utilisateur pour l'utilisation de la fonction d'ARRÊT D'URGENCE. Il est possible de supprimer l'ARRÊT D'URGENCE après un temps de blocage de 2 secondes. Ensuite, l'appareil redémarre en mode bronzing. |
|  | Après la poursuite du ventilateur : Nettoyer l'appareil et appuyer ensuite sur la touche START/STOP. Ensuite, l'appareil est de nouveau disponible. | | |



| Sélection des pictogrammes/ Navigation Suite de touches | Description/ Affichage à l'écran | Information |
|--|-------------------------------------|--------------------------|
| | | 00:00 <i>Ergoline</i> |

3.5 Démarrage



- Fermer la partie supérieure.
- Appuyer sur la touche START/STOP

Les fonctions suivantes sont activées au démarrage :

- Lampes et DEL
- Refroidissement du corps
- Refroidissement du visage
- Stéréo Sound System
- VOICE GUIDE



3.6 Connecter aux appareils Bluetooth®

DANGER !



Risque de lésions auditives !
En écoutant de la musique forte, cela peut altérer durablement l'audition.

- Ne pas régler trop fort le volume.

Les utilisateurs peuvent connecter leur smartphone personnel au système audio. La connexion des appareils doit se faire avant le bronzingue.

La connexion entre le solarium et le smartphone personnel de l'utilisateur n'est possible que via Bluetooth®¹Connect. Avec Bluetooth® Connect, l'utilisateur peut transférer sa musique préférée sans fil de son smartphone au solarium. La commande s'effectue très facilement via EASY CONTROL) pendant le bronzingue.



REMARQUE :

- Ergoline ne peut pas garantir une compatibilité intégrale avec tous les appareils Bluetooth®.
- Avant d'accoupler un appareil à ce système, lire le manuel d'utilisation, afin d'en apprendre davantage au sujet de la compatibilité avec Bluetooth®.
- Assurez-vous que la fonction Bluetooth® est activée sur votre appareil et que ce dernier est visible pour tous les autres appareils Bluetooth®.

Connexion à un lecteur Bluetooth®

Activer la fonction Bluetooth® et la recherche d'appareils Bluetooth®.

Activer la fonction Bluetooth® sur l'iPhone® :

iPhone® :

Réglages → Généralités → Bluetooth® → MARCHE (la recherche d'appareils est lancée.)

Activer la fonction Bluetooth® sur smartphone Android® :

Smartphone Android® :

Appuyer sur l'icône Bluetooth® → SCANNER (la recherche d'appareils est lancée.)

¹ Système de communication : Bluetooth® Standard Version 3.0, Version 2.1 et EDR ; portée max. : env. 10 m ; plage de fréquence : plage de 2,4 GHz (2,4000 GHz – 2,4835 GHz) ; profils Bluetooth compatibles : A2DP, AVRCP ; appareils compatibles simultanément (pairing) : un appareil



REMARQUE :

Le banc solaire peut enregistrer au maximum dix appareils connectés par Bluetooth®. Pour se reconnecter, il faut d'abord effacer le banc solaire de l'appareil Bluetooth®. Ensuite, il faut recommencer la procédure d'activation



Affichage sur le smartphone

- Sélectionnez la désignation Bluetooth® Connect de l'appareil UV, p. ex. Ergoline SPIRIT.



REMARQUE :

Bluetooth® Connect est activé par défaut.

3.7 Écouter de la musique



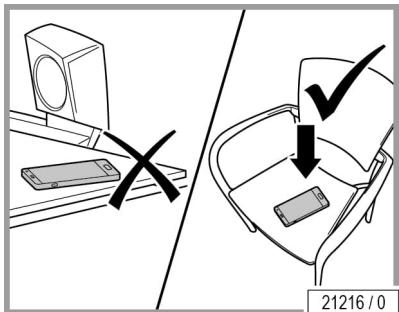
⚠ DANGER !



Risque de lésions auditives !

En écoutant de la musique forte, cela peut altérer durablement l'audition.

- Ne pas régler trop fort le volume.



⚠ ATTENTION !



Dommages dus à la chaleur possibles sur le smartphone.

- Ne pas déposer l'appareil dans la zone d'irradiation immédiate.

4 Nettoyage et maintenance



4.1 Consignes de sécurité pour le nettoyage et la maintenance

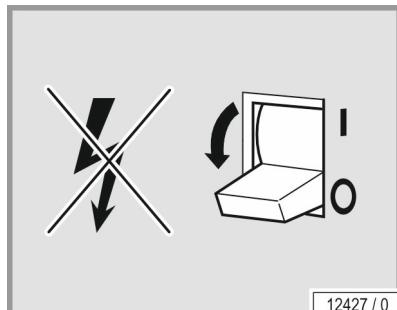
DANGER !



L'appareil est sous tension électrique !

Risque pour les personnes : choc électrique et brûlures.

- Avant de commencer les travaux, débrancher tous les câbles électriques.
- Sécurisez les câbles débranchés contre tout branchemet inopiné.
- Vérifier que le courant ne passe plus.
- Tous les travaux et raccords électriques doivent être conformes aux prescriptions nationales du pays dans lequel l'appareil est utilisé (par exemple prescriptions VDE en Allemagne) et être réalisés par un personnel ayant reçu la formation technique nécessaire.



Avant de travailler sur les appareils, ceux-ci doivent d'abord être déconnectés. Tous les circuits conducteurs de tension doivent être déconnectés.

Il ne suffit pas de déconnecter l'appareil, la tension pouvant encore être appliquée à certains endroits. Pour garantir la déconnexion, coupez tous les fusibles et, si possible, déposez-les.

Immédiatement après la mise hors tension, verrouiller les interrupteurs et les fusibles ayant servi à couper la tension de sorte qu'ils ne puissent pas être ré-enclenchés.

- Fermer le boîtier des fusibles avec un cadenas.

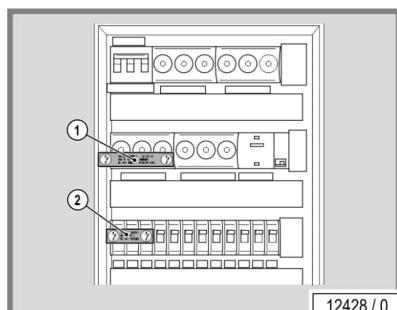
Sur les fusibles automatiques qui ne peuvent pas être dévissés, recouvrir le levier de commande d'une bande adhésive portant la mention 'Ne pas ré-enclencher, danger !' (1 + 2).

Un panneau d'interdiction doit toujours être immédiatement apposé avec toute garantie de stabilité, portant la mention :

'Travaux en cours !'

'Localisation :'

'Le panneau ne peut être enlevé que par :'





4.2 Défauts

Des codes d'erreur apparaissent à l'écran pour faciliter la localisation des défauts :

- En cas de panne, un « i » apparaît à l'écran. Pour voir le message d'erreur, il faut aller au SETUP MANAGER. Celui-ci affiche trois messages d'erreur au maximum.
- Pour acquitter l'erreur, appuyer sur la touche START/STOP.
- S'il n'est pas possible de supprimer le défaut, contacter le service après-vente - cf.page 2.

Vous trouverez des informations détaillées sur les défauts et le dépannage dans les « Codes des défauts » (N° de référence 1011813-..).

4.3 Nettoyage

DANGER !



Les infections peuvent être transmises par le contact de la peau !

En conséquence, tous les appareils et toutes les pièces d'appareil que l'utilisateur a touchés pendant la séance de bronzage doivent être désinfectés après chaque séance de bronzage :

- Vitre du banc
- Poignées et panneau de commande
- Lunettes de protection
- Buses d'air ajustables

Pour une désinfection rapide et efficace, nous recommandons d'utiliser un désinfectant nettoyant rapide adapté.



REMARQUE :

- Pour obtenir une désinfection efficace, respectez la durée d'action du produit. Respectez les instructions du fabricant.
- Après le temps de traitement recommandé, supprimer les résidus des produits de nettoyage et de désinfection.
- Utiliser pour cela des serviettes en papier propres et douces.
- Effectuez un contrôle visuel. Répétez le processus de nettoyage si vous trouvez des zones sales ou des résidus de produits de nettoyage et de désinfection.
- Effectuer un nouveau contrôle visuel.



4.3.1 Nettoyage en surface

Surfaces en verre acrylique

ATTENTION !



Ne pas nettoyer à sec – risque de rayures !

Le non-respect de ces instructions entraîne la suppression du droit à la garantie.

- Pour un nettoyage rapide des surfaces en verre acrylique et une hygiène irréprochable, utiliser exclusivement un désinfectant nettoyant rapide pour les plaques en verre acrylique.
- Ne pas utiliser des désinfectants ou des détergents (p. ex. lysoforme, alcool éthylique ou autres produits à base d'alcool).

Les plaques en verre acrylique deviennent inutilisables si elles sont encrassées !

La poussière qui se dépose sur les plaques est brûlée par les lampes chaudes et le produit de combustion s'incruste dans le verre, le rendant inutilisable.

- Éliminez soigneusement les empreintes de doigts, les résidus du nettoyage et autres saletés.

Surfaces en plastique



Pour le nettoyage des surfaces en plastique peintes et non peintes, il est recommandé d'utiliser uniquement de l'eau tiède et une peau de chamois. N'utilisez jamais de détergents agressifs qui contiennent de l'alcool ou des huiles essentielles. Ces produits peuvent provoquer des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie.

Il est tout à fait possible que pendant le nettoyage, la peau de chamois soit légèrement maculée de noir par les joints de caoutchouc ; il s'agit là d'une conséquence inévitable.

Éviter d'endommager les surfaces en acrylique et en plastique.

- Avant de procéder aux travaux de nettoyage, retirer bagues, montres, bracelets, etc.

4.3.2 Lampes

Si nécessaire, nettoyer les lampes avec un chiffon humide sans l'imprégnier de nettoyeur.

4.3.3 Panneaux à LED SPECTRA

ATTENTION !



Les panneaux à LED SPECTRA sont des pièces optiques très sensibles.

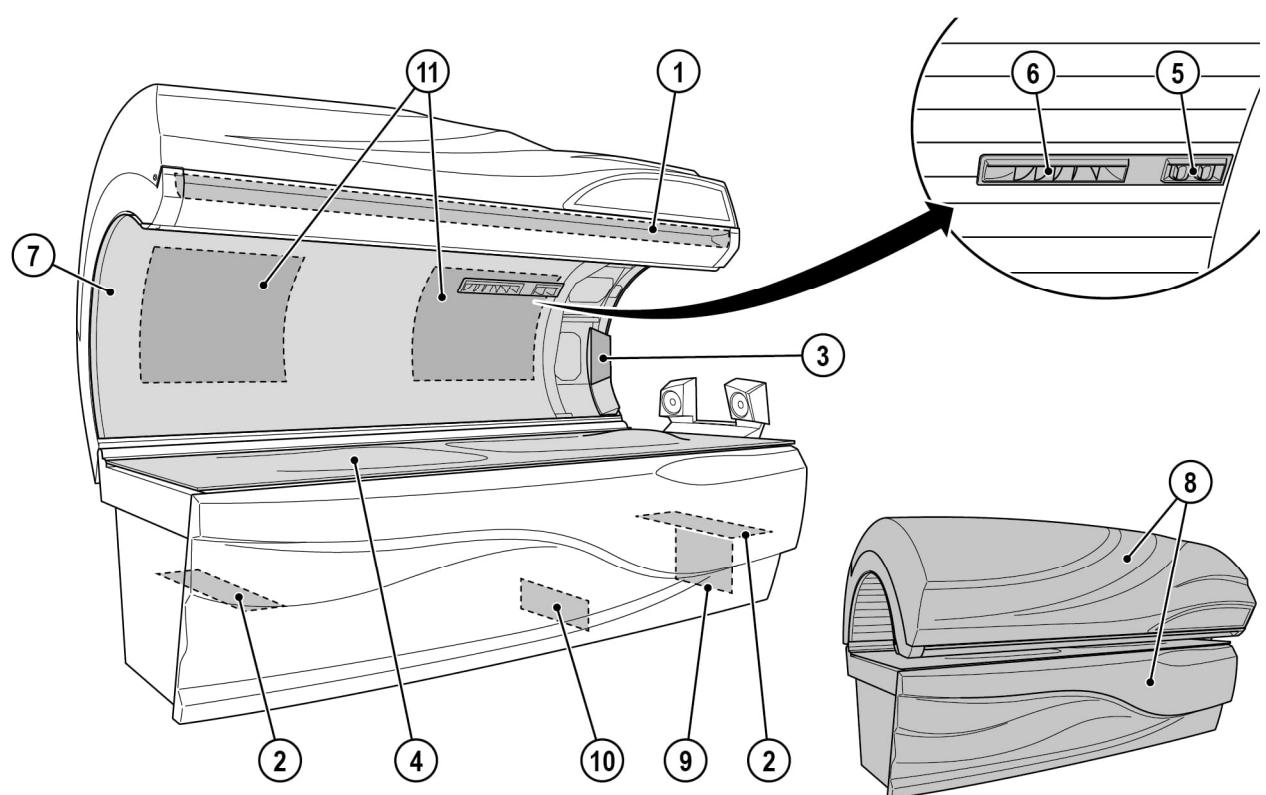


Risque de rayures !

Le non-respect de ces instructions entraîne la suppression du droit à la garantie.

- Ne pas nettoyer avec un appareil mécanique ou humide !
- Ne pas vaporiser !
- Ne pas nettoyer ni frotter !
- Ne pas passer l'aspirateur !
- En cas de poussière, utiliser un chiffon microfibre sec et propre.
- Utiliser le chiffon microfibres uniquement pour les panneaux à LED SPECTRA !
- Nettoyer le chiffon microfibres utilisé conformément aux instructions de lavage du chiffon.
- Ne pas insérer le chiffon microfibres directement dans la niche du réflecteur. Risque de rayures !
- Passer doucement sur la surface du réflecteur, ne pas exercer de pression !
- Si un nettoyage mécanique (lavage) des panneaux à LED SPECTRA est nécessaire, veuillez impérativement contacter le service après-vente avant le nettoyage – voir page 2.

4.4 Plan de nettoyage



21686 / 0

| Composant | Intervalle | Opération | Voir page |
|------------------------------|-----------------------|--|-----------|
| | Après chaque bronzage | Si nécessaire | |
| 1 Poignée | X | Nettoyer et désinfecter | 44 |
| 2 Filtre | | X Démonter et nettoyer le filtre | 63 |
| 3 EASY CONTROL | X | Nettoyer et désinfecter | 44 |
| 4 Plaque de couche acrylique | X | Nettoyer et désinfecter | 45 |
| 5 Buses d'air ajustables | X | Nettoyer et désinfecter | 44 |
| 6 Buses d'air | X | Nettoyer | 44 |
| Lunettes de protection | X | Nettoyer et désinfecter | 44 |
| 7, 8 Surfaces | X | Nettoyer | 45 |
| 9 Filtre | | X Démonter et nettoyer le filtre | 63 |
| 10 Filtre | | X Démonter et nettoyer le filtre | 63 |
| 11 Plaque filtrante | | X Enlever et nettoyer les plaques filtrantes | 66 |

**REMARQUE :**

Lorsque le mode de nettoyage a été activé sur le SETUP MANAGER, et que le temps de poursuite du ventilateur de l'appareil est terminé, après chaque séance, il faut confirmer le nettoyage en appuyant sur la touche START/STOP.

4.5 Maintenance

La maintenance et l'entretien sont des facteurs essentiels pour un fonctionnement satisfaisant de l'appareil. En conséquence, il est absolument nécessaire de respecter les intervalles de maintenance et d'exécuter avec soin les travaux de maintenance et d'entretien.

La durée totale de fonctionnement des pièces à entretenir peut être visualisée dans le mode de réglage préliminaire (voir 'SETUP MANAGER', n° de référence 1032087-..).

Nous insistons sur le fait que l'appareil doit faire l'objet de contrôles réguliers (tous les 12 mois à partir de la mise en service) confiés à notre service après-vente ou à une société spécialisée agréée et visant à le maintenir dans un état conforme !

Les contrôles et travaux de maintenance effectués doivent être enregistrés dans le manuel de l'appareil, d'exploitation et de maintenance (n° de référence 1010936-..).

4.5.1 Plaques de verre acrylique

ATTENTION !

Fissurations en surface par les produits cosmétiques !

A la longue, les produits cosmétiques et les produits de protection solaire provoquent des dommages (par exemples fissurations en surface).

- Eliminez les produits cosmétiques et les produits de protection solaire avant le bronzage.

Les plaques en verre acrylique sont fabriquées avec un verre acrylique spécialement développé pour ce type d'applications. Les résines acryliques utilisées se distinguent par une perméabilité et une résistance à la lumière particulièrement élevées et une surface facile à entretenir, hygiénique et respectueuse de la peau.

Le modelage particulier de chaque plaque de verre acrylique est le fruit d'un procédé de fabrication complexe. En dépit d'un savoir-faire incontestable en matière de fabrication, les plaques de verre acrylique peuvent présenter de légères imperfections, inclusions ou stries. Il est également possible que des fissures apparaissent sur la couche au cours de l'exploitation.

Ces phénomènes, dus au matériau lui-même, sont techniquement inévitables et n'ont aucune influence notable sur les performances du solarium. Ils ne peuvent donc pas être considérées comme des défauts.

Après une certaine durée d'utilisation, les plaques en verre acrylique deviennent opaques et doivent alors être régulièrement remplacées par le service après-vente.



4.5.2 REMOTE SERVICE (optionnel)

En tant qu'exploitant de studio, vous avez la possibilité d'accéder à votre Ergoline SPIRIT Hybrid Light via REMOTE SERVICE. Vous pouvez afficher des informations concernant l'appareil, comme p. ex. le nombre d'heures de service, et effectuer à distance la configuration de votre appareil. En cas de panne, le service technique peut ainsi effectuer un diagnostic à distance via REMOTE SERVICE en ligne.



REMARQUE :

Veuillez consulter la page d'accueil de Globalservice pour obtenir de plus amples informations concernant l'enregistrement et l'utilisation de REMOTE SERVICE, ainsi qu'un manuel d'utilisation (N° de référence 1019772-..) : www.jk-globalservice.de.

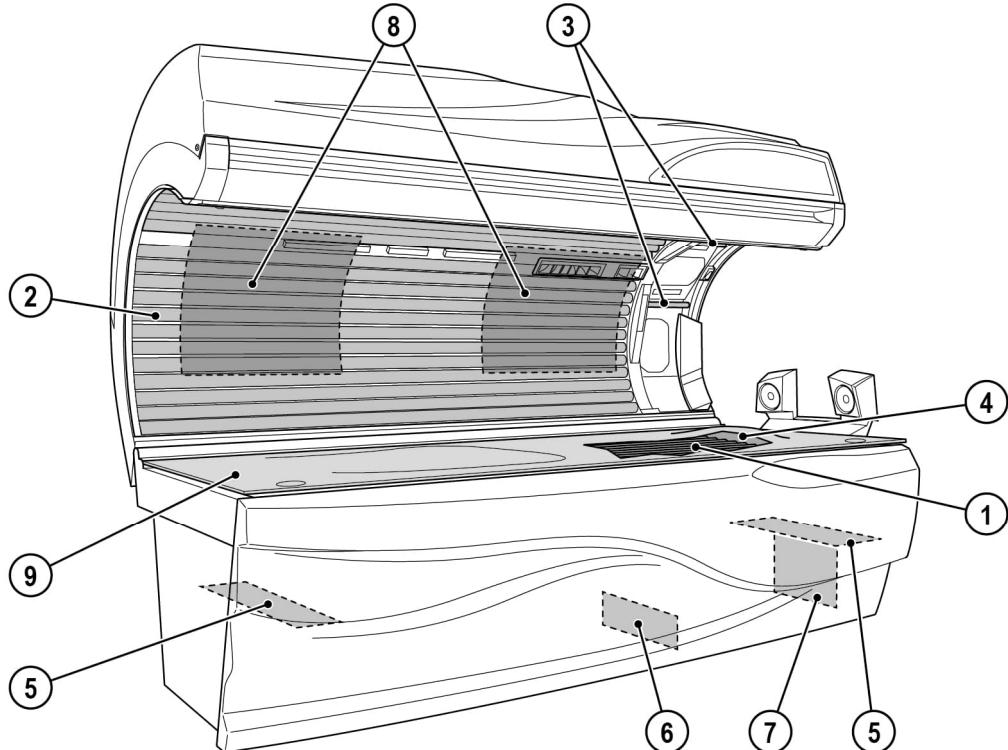
4.6 Plan de maintenance

ATTENTION !



N'utiliser que des pièces d'origine du même modèle !
Après utilisation de pièces de rechange d'origine externe, l'appareil ne satisfait plus à la déclaration de conformité et ne peut plus être utilisé !

Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation de pièces de rechange autres que celles d'origine.



21687 / 0

| Composant | Intervalle | Opération | Voir page |
|---|-----------------------|-----------|-----------|
| | 500 heures de service | | |
| 1 Lampes à décharge basse pression, partie inférieure | X | Changer | 61 |
| 2 Lampes à décharge basse pression, partie supérieure | X | Changer | 62 |
| 3 Lampes à décharge basse pression, bronzeurs faciaux | X | Changer | 62 |
| 4 Plaque intermédiaire | X | Changer | 52 |
| 5 Filtre | X | Changer | 63 |
| 6 Filtre | X | Changer | 63 |
| 7 Filtre | X | Changer | 63 |
| 8 Plaques filtrantes | X | Changer | 66 |
| 9 Plaque de couche acrylique | X | Changer | 52 |



Entretien par un personnel qualifié, agréé et formé à cet effet

ATTENTION !



Risques pour les personnes si les travaux d'entretien ne sont pas réalisés !

Des dommages matériels et corporels peuvent se produire si les travaux de maintenance ne sont pas effectués !

- Les travaux de maintenance sont réservés au personnel spécialisé qui a été autorisé, formé et qualifié par JK-International GmbH, Département JK-Global Service !
- L'exploitant est responsable du respect des intervalles de maintenance !

Les travaux d'entretien doivent être réalisés suivant la liste des contrôles 1019858-.. par un technicien d'entretien du constructeur ou par des personnes agréées, formées et qualifiées par le constructeur.

Sur la liste des contrôles 1019858-.., il faut noter et confirmer les travaux d'entretien réalisés en bonne et due forme.

Les travaux d'entretien doivent être réalisés conformément aux intervalles suivants :

- Après 1500 heures de service
- Une fois par an ou toutes les 2000 heures de service, suivant ce qui arrive en premier.
- Après 3000 heures de service
- Après 5000 heures de service
- Après 10 ans ou toutes les 20 000 heures de service, suivant ce qui arrive en premier.

Lorsque l'appareil a 10 ans d'après la date de fabrication, il faut faire contrôler son état par un technicien d'entretien certifié de la JK-International GmbH, Département JK-Global Service, avant de pouvoir continuer à utiliser l'appareil.

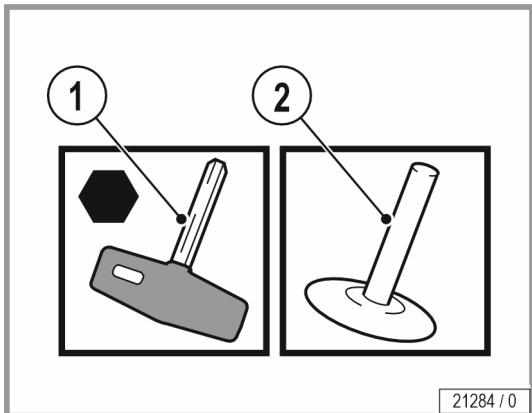
Si ce contrôle de l'appareil n'est pas réalisé, cela peut entraîner des dommages corporels ou matériels.

Toute responsabilité est exclue si l'appareil a 10 ans d'après la date de fabrication, et s'il est encore utilisé sans que son état n'ait été contrôlé.



4.7 Préparation des opérations de maintenance et de nettoyage

4.7.1 Kit service

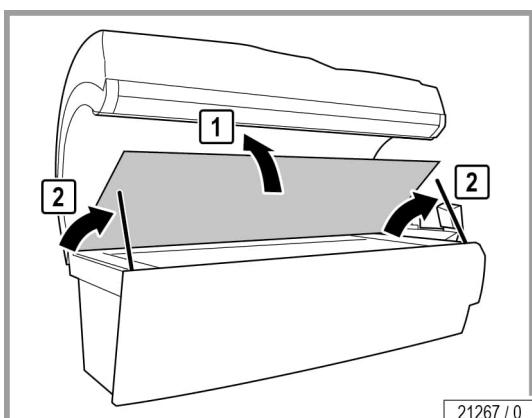


1. Clé mâle à six pans creux (clé Allen)
2. Ventouse pour plaque intermédiaire

4.7.2

Monter la plaque de couche et enlever la plaque intermédiaire

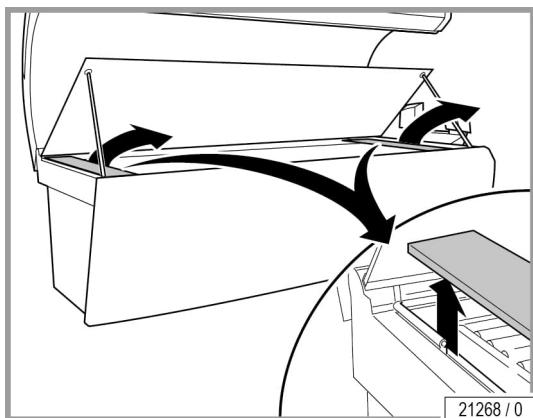
- Soulever la plaque de couche.
- Installer les supports et appuyer la plaque de couche sur les supports.



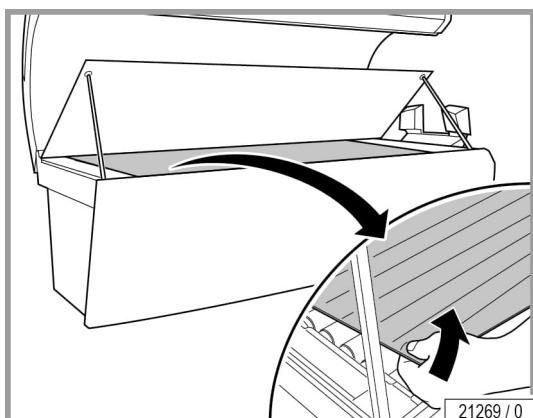
ATTENTION !



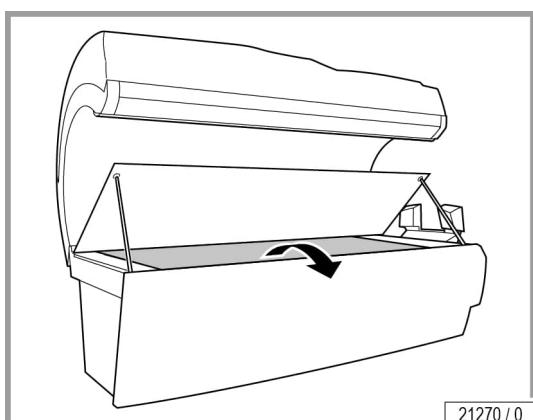
Risque de rayures !
Utiliser les logements prévus sur la plaque de couche.



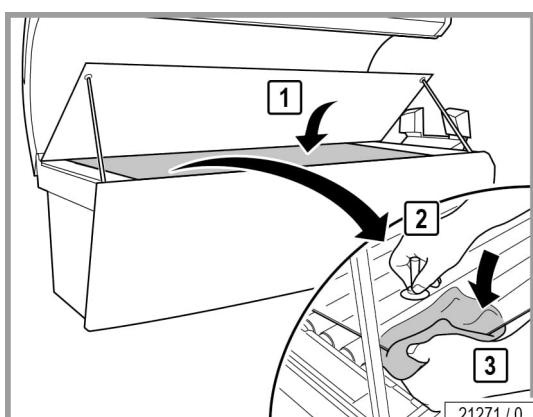
- Retirer les caches de lampe côté tête et côté pied.



- Soulever le disque intermédiaire avec la ventouse.



- Enlever la plaque intermédiaire.



Le remontage se fait dans l'ordre inverse des opérations.

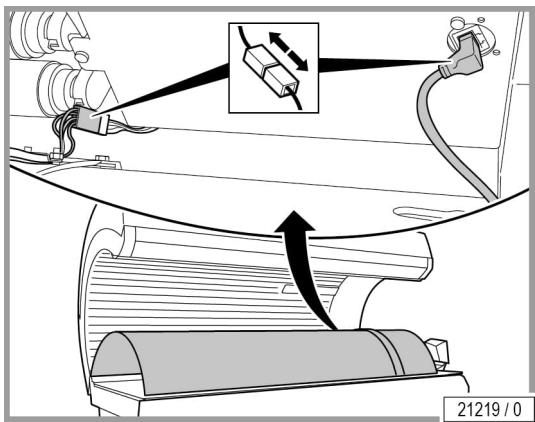
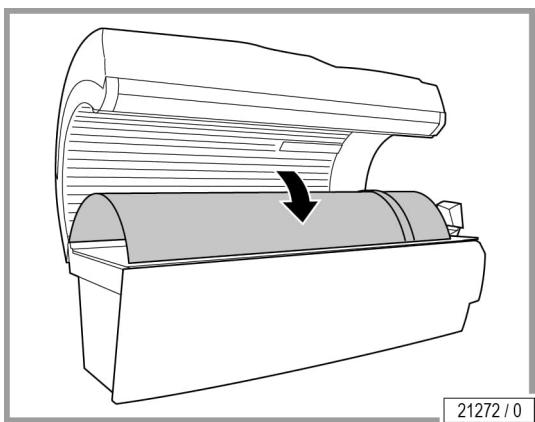
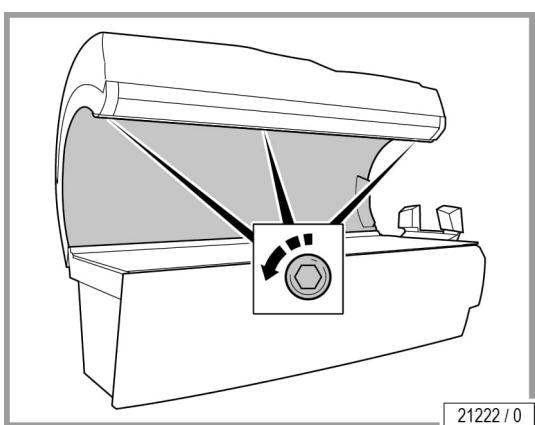
Pour le remontage, tenir compte des points suivants :

- Nettoyer la plaque intermédiaire.
- Maintenir la plaque intermédiaire avec un chiffon pour la protéger des traces de doigt.

4.7.3

Retirer la partie rabattable

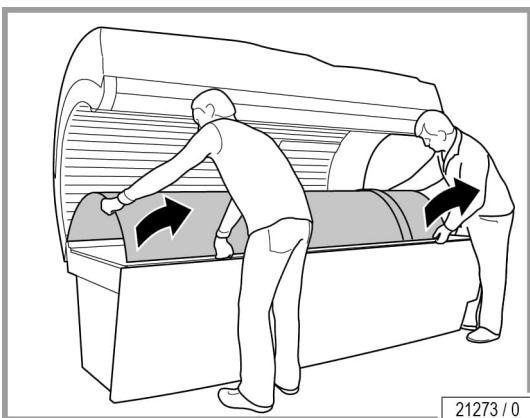
- Desserrer les vis.
- Soutenir d'une main la partie rabattable afin qu'elle ne tombe pas.



- Déposer avec précaution le panneau de la partie supérieure à côté du solarium.

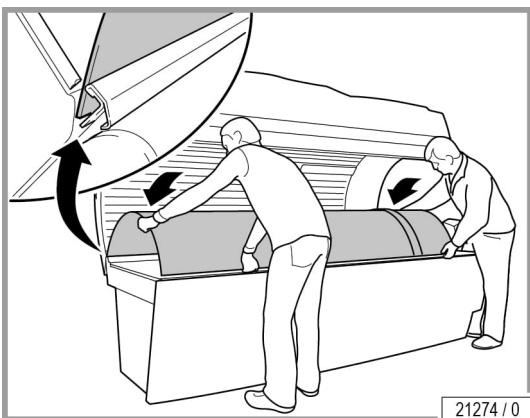
Le panneau de la partie supérieure doit être entièrement retiré de l'appareil pour pouvoir remplacer les lampes à décharge basse pression.

- Retirer la fiche.



21273 / 0

- Faites-vous aider par une seconde personne pour retirer la partie rabattable.

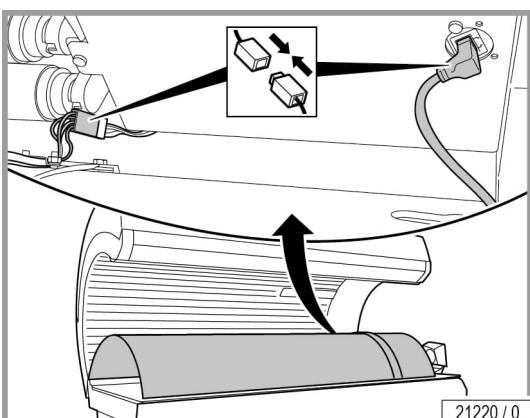


21274 / 0

Pour le remontage, tenir compte des points suivants :

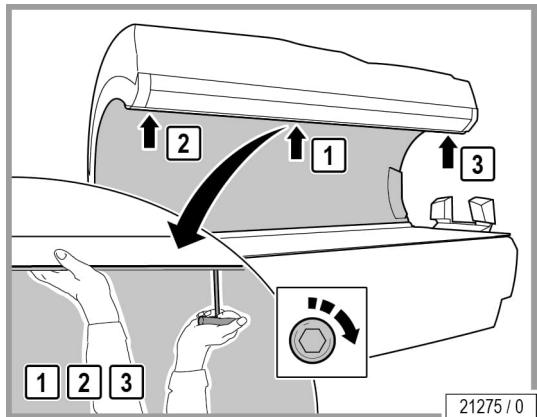
- Encaster avec précaution la partie rabattable dans la guide.

Le remontage se fait dans l'ordre inverse des opérations.



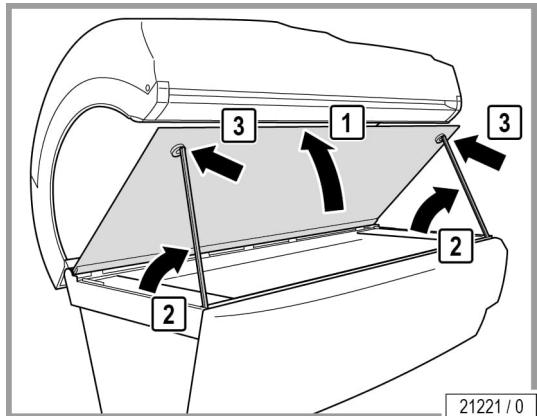
21220 / 0

- Brancher la fiche.

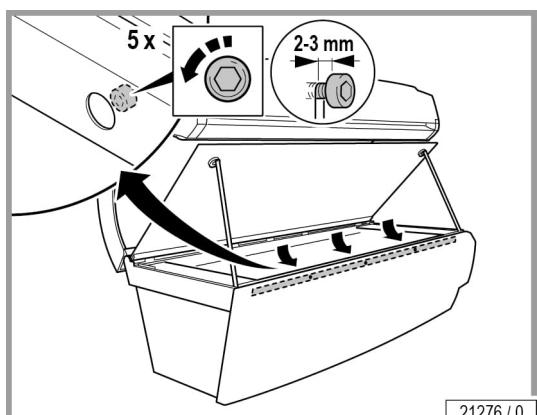


- Soutenir d'une main la partie rabattable afin qu'elle ne tombe pas.
- Insérer les vis et les visser à fond. Introduire d'abord la vis centrale puis les vis extérieures.
- Eliminer soigneusement les empreintes de doigt et autres saletés.

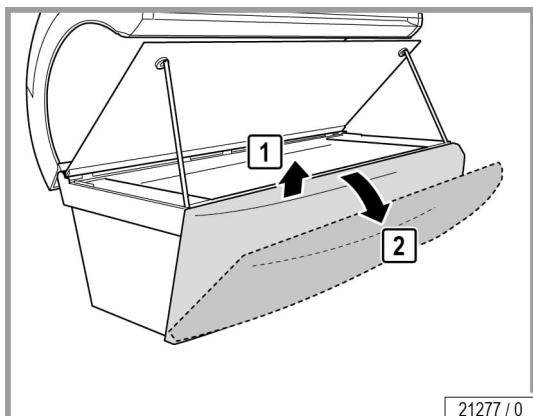
4.7.4 Démonter le diaphragme frontal



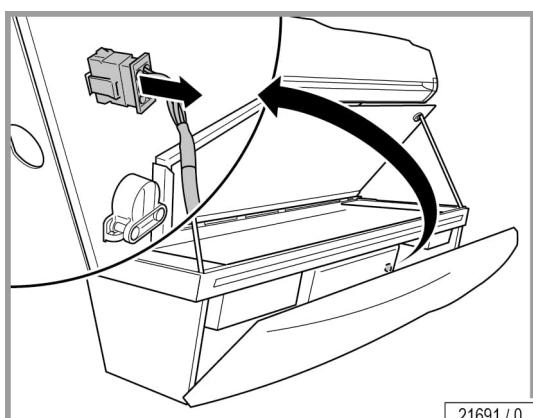
- Installer la plaque en verre acrylique et soutenir-la avec les supports.



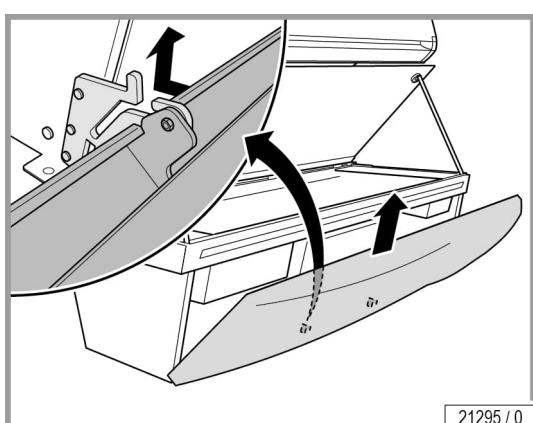
- Desserrer 5 vis (sans les retirer) :
Desserrer d'abord la vis centrale, puis les vis de droite et de gauche.



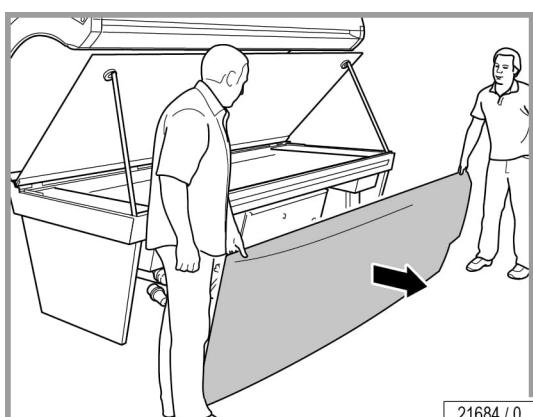
- Dans un premier temps, tirer légèrement le panneau frontal vers le haut (1).
- Basculer le panneau frontal en position de service (2).



- Débrancher le connecteur ST 54 du support de pièces.



- Retirer le panneau frontal du guide.



- Avec l'aide d'une autre personne, sortir le panneau frontal et mettre-le de côté.



4.8 Consignes pour le changement des lampes

DANGER !



Risque de brûlure lié aux lampes et surfaces chaudes !

Risque de brûlure aux doigts et aux mains en changeant les lampes.

- Laisser l'appareil suffisamment refroidir avant d'effectuer les travaux de maintenance.



REMARQUE :

En cas du bris de verre des lampes, il est possible que de petites quantités de mercure s'échappent ! Respecter les recommandations suivantes :

- Débrancher immédiatement l'appareil du secteur.
- Les enfants doivent immédiatement quitter la pièce.
- Aérer la pièce pendant 15 minutes au moins.
- Enfiler des gants à usage unique.
- La fenêtre étant ouverte : recueillir les débris de verre et le mercure s'étant échappé dans un récipient fermable.
- Remettre le récipient à un centre de collecte pour lampes usées.

4.8.1 Lampes à décharge basse pression

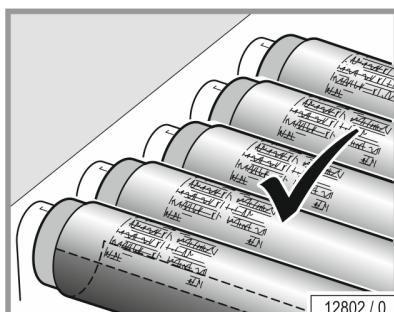
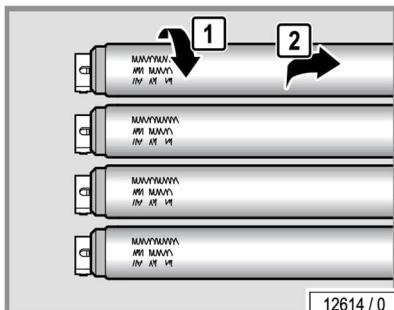
DANGER !



Risque de brûlure lié aux lampes et surfaces chaudes !

Risque de brûlure aux doigts et aux mains en changeant les lampes.

- Laisser l'appareil suffisamment refroidir avant d'effectuer les travaux de maintenance.



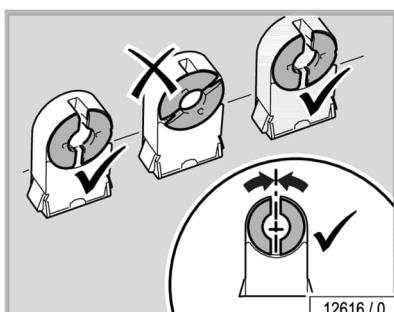
DANGER !

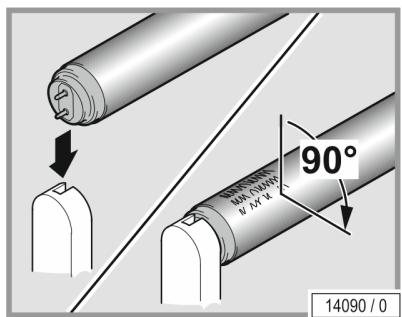


Risque d'incendie en cas d'orientation erronée des lampes !

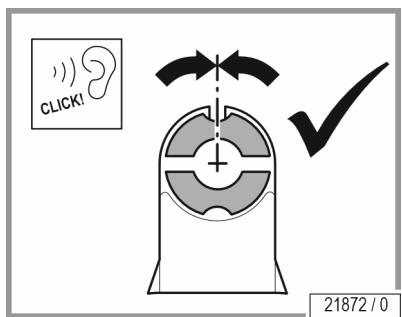
Une orientation erronée des lampes entraîne des contacts instables. Cela peut entraîner une surchauffe et la formation d'étincelles.

- Contrôler que la douille est correctement orientée !



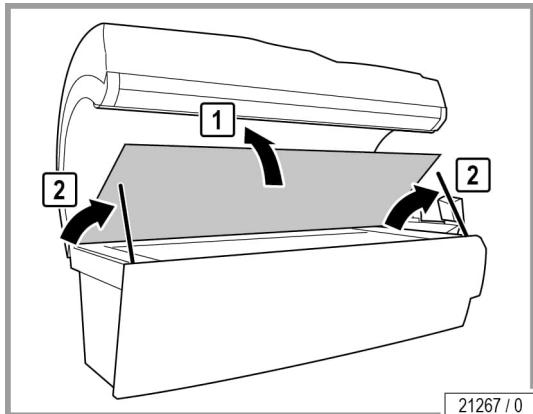


- Introduire les broches de contact des lampes par le haut à la verticale dans la douille.
- Tourner la lampe à 90° sur son axe pour obtenir un contact correct.
- L'inscription sur la lampe doit être dirigée vers l'extérieur (c'est-à-dire vers le compartiment de bronzage ou l'utilisateur).

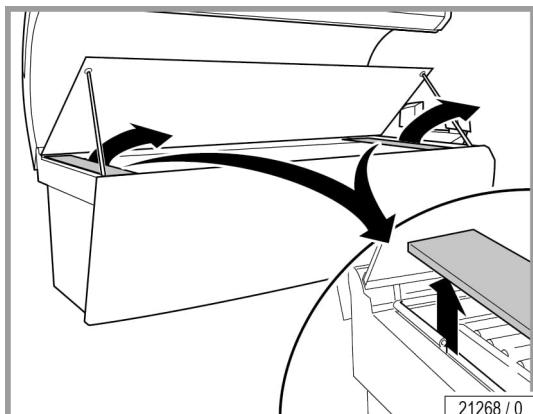




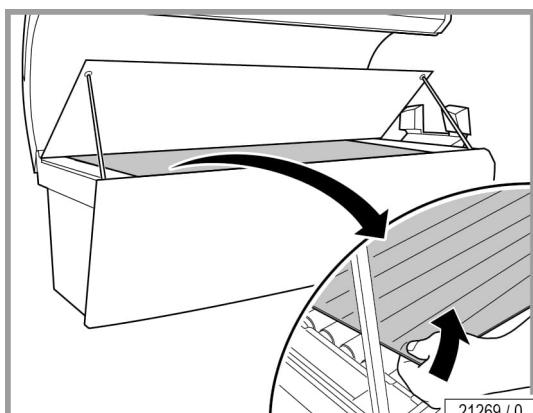
4.9

Nettoyer ou changer les lampes
dans la partie inférieure

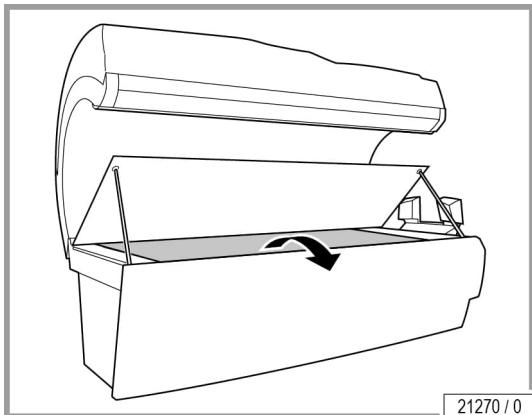
- Soulever la plaque de couche.
- Installer les supports et appuyer la plaque de couche sur les supports.



- Retirer les caches de lampe côté tête et côté pied.

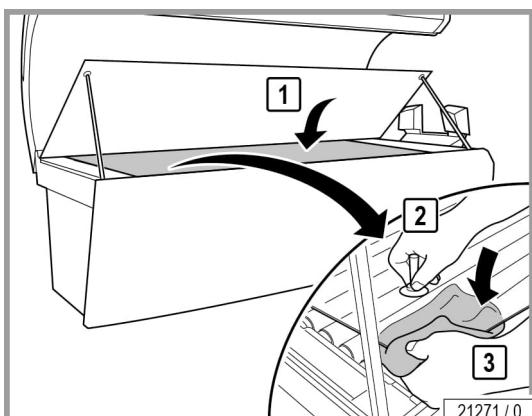


- Soulever le disque intermédiaire avec la ventouse.



- Enlever la plaque intermédiaire.

21270 / 0



Le remontage se fait dans l'ordre inverse des opérations.

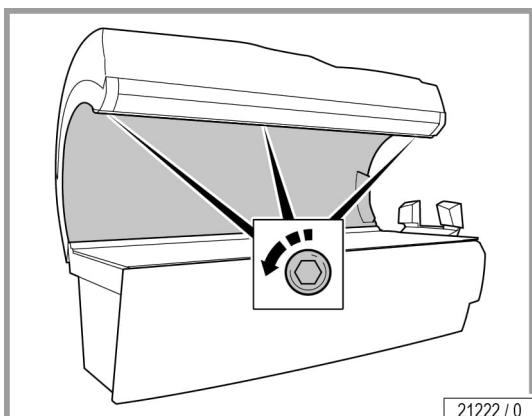
Pour le remontage, tenir compte des points suivants :

- Nettoyer la plaque intermédiaire.
- Maintenir la plaque intermédiaire avec un chiffon pour la protéger des traces de doigt.

21271 / 0

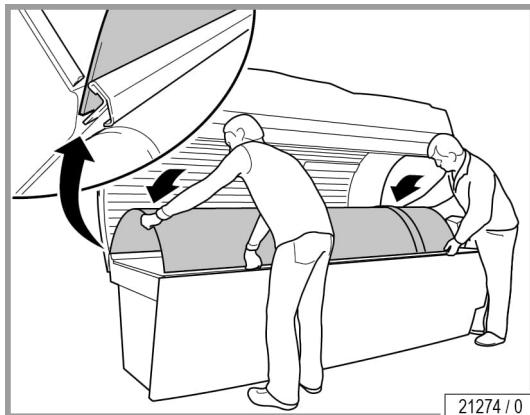
4.10

Nettoyer ou changer les lampes dans la partie supérieure



- Démonter le panneau partie de la supérieure : voir page 54.

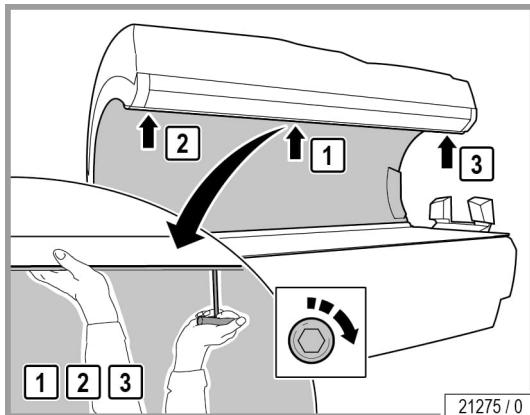
21222 / 0



Pour le remontage, tenir compte des points suivants :

- Encastre avec précaution la partie rabattable dans la guide.

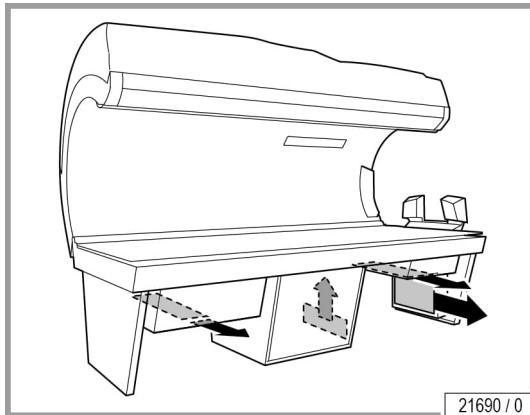
Le remontage se fait dans l'ordre inverse des opérations.



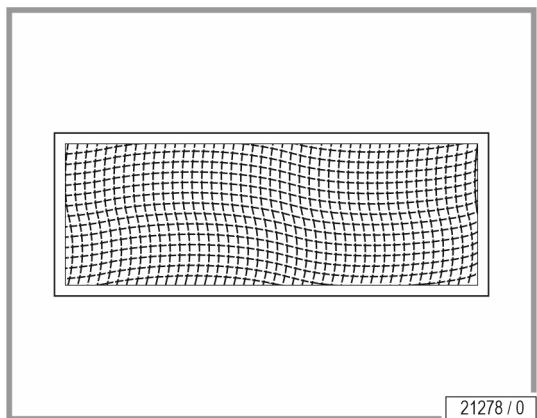
- Soutenir d'une main la partie rabattable afin qu'elle ne tombe pas.
- Insérer les vis et les visser à fond. Introduire d'abord la vis centrale puis les vis extérieures.
- Eliminer soigneusement les empreintes de doigt et autres saletés.

4.11

Nettoyer les filtres dans la partie inférieure



- Retirer le panneau avant : cf. page 56.
- Retirer les filtres extérieurs par l'avant. Retirer le filtre du milieu par le haut.



- Nettoyer le filtre sec ou humide.

Nettoyage à sec : Aspirateur (selon le degré de saleté)

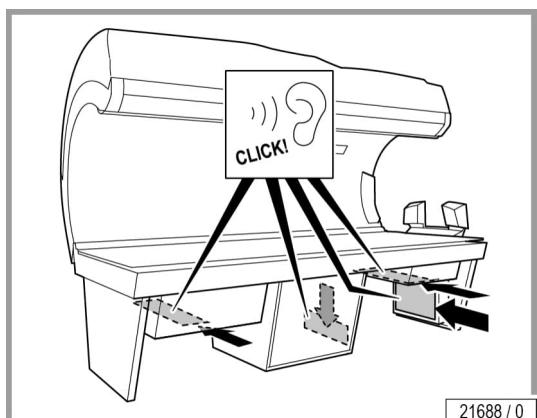
Nettoyage humide : Eau et produit vaisselle, également lave-vaisselle



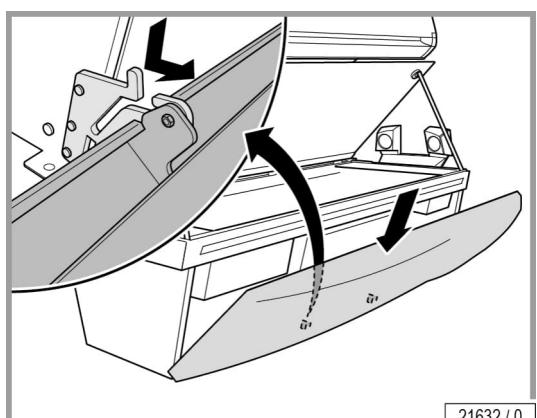
AVIS !

L'humidité peut endommager l'appareil !

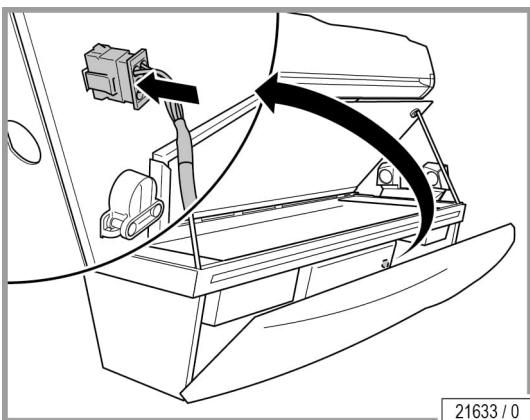
Lors de la remise en place, les filtres nettoyés doivent être secs.



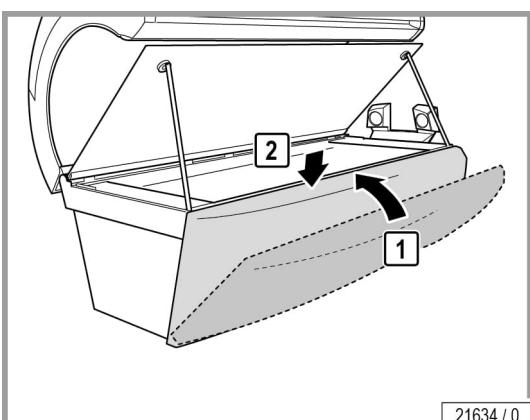
- Remettre en place les plaques filtrantes nettoyées et sèches. Enclever les plaques filtrantes extérieures avec un déclic.



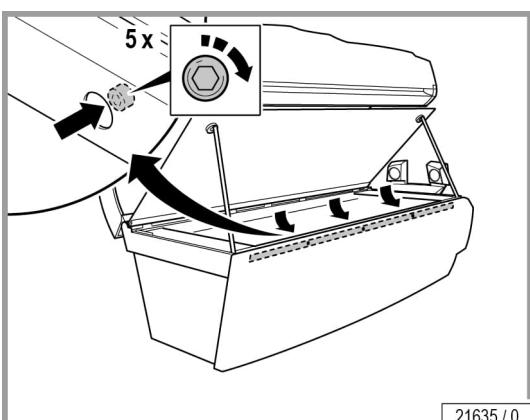
- Installer la plaque en verre acrylique.
- Placer le panneau frontal dans le guide.
- Basculer le panneau frontal en position de service.



- Brancher le connecteur ST 54 dans le support de pièces.



- Fermer le panneau frontal (1).
- Appuyer légèrement sur le panneau frontal vers le bas (2).



- Serrer les 5 vis :
Serrer d'abord la vis centrale, puis les vis de droite et de gauche.



4.12 Nettoyer les plaques filtrantes dans la partie supérieure

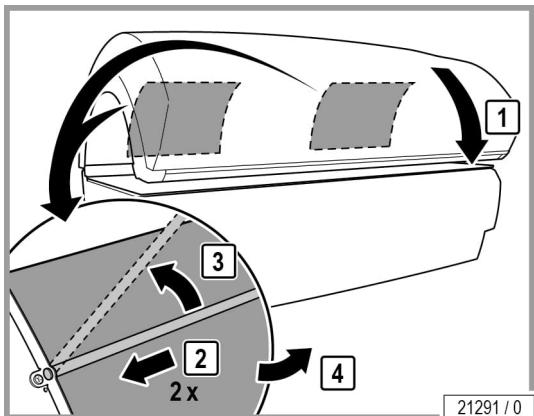
AVERTISSEMENT !



Risque d'incendie dû aux moutons situés sur les orifices d'aspiration !

Les moutons sont inflammables ! Les enlever régulièrement dans la zone d'aspiration.

- Utiliser un aspirateur pour éviter que les moutons ne pénètrent à l'intérieur de l'appareil.



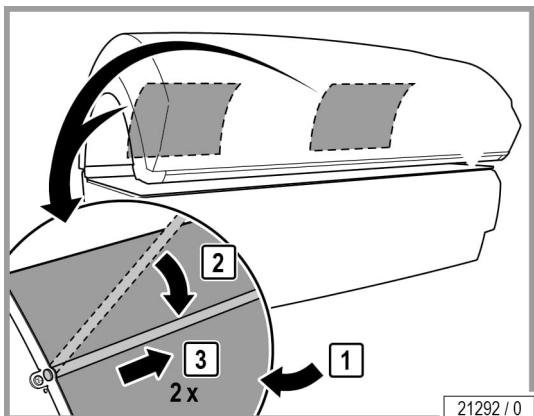
- Si nécessaire, recouvrir la partie supérieure pour éviter de rayer la peinture.
- Retirer la plaque filtrante au dos de la partie supérieure.

ATTENTION !



L'humidité peut endommager l'appareil !

Pour le remontage, il faut que les plaques filtrantes nettoyée soient sèches.



- Replacer la plaque filtrante nettoyée et séchée.

5 Caractéristiques techniques

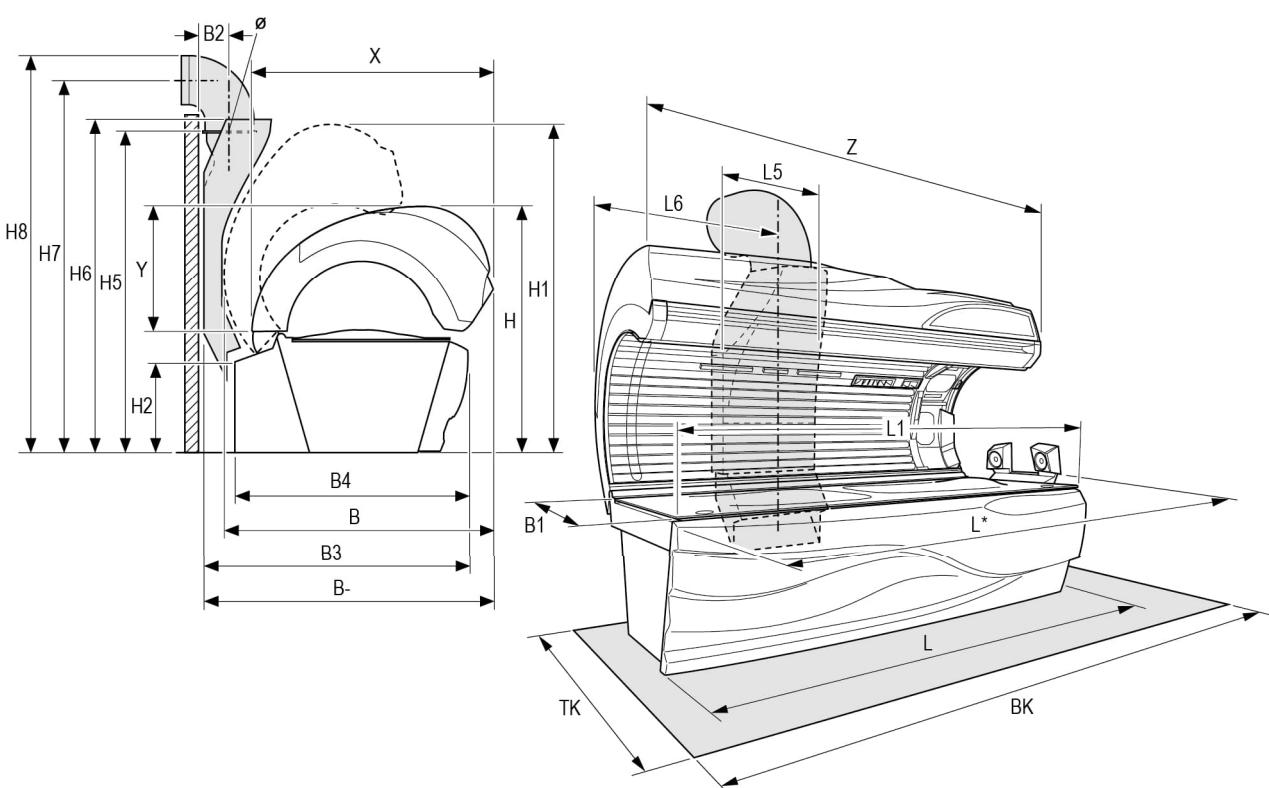


5.1 Puissance, valeurs de raccordement et niveau sonore

Ergoline SPIRIT Hybrid Light

| | |
|--|--|
| Puissance nominale absorbée sans appareil de climatisation : | 6300 W |
| Fréquence nominale : | 50 Hz |
| Tension nominale : | 400-415 V 3N~ |
| Pouvoir de coupure nominal : | 3 x 16 A (à action retardée) |
| Câble de raccordement : | H05VV-F 5G 2,5 mm ² (contenu de la livraison) |
| Niveau sonore à 1 m de l'appareil : | 62,9 dB(A) |
| Niveau sonore dans l'appareil : | <70 dB(A) |
| Charge sur la plaque de couche : | max. 135 kg |
| Poids : | 392 kg |

5.2 Dimensions



21209 / 0

B = 1 370 mm

X = 1 264 mm

B - = 1 505 mm

Y = 689 mm

B1 = 835 mm

Z = 2 160 mm

B3 = 1 450 mm

 \emptyset = 300 mm

B4 = 1 270 mm

BK = 2 400 mm

L = 160 mm
(sans système audio)

TK = 2 100 mm

L* = 2 260 mm
(avec système audio)

L1 = 2 150 mm

L5 = 650 mm

L6 = 1 080 mm

H = 1 260 mm

H1 = 1 705 mm

H2 = 460 mm

H5 = 1 710 mm

H6 = 1 765 mm

H7 = 2 020 mm

H8 = 2 170 mm

5.3 Équipement en lampes

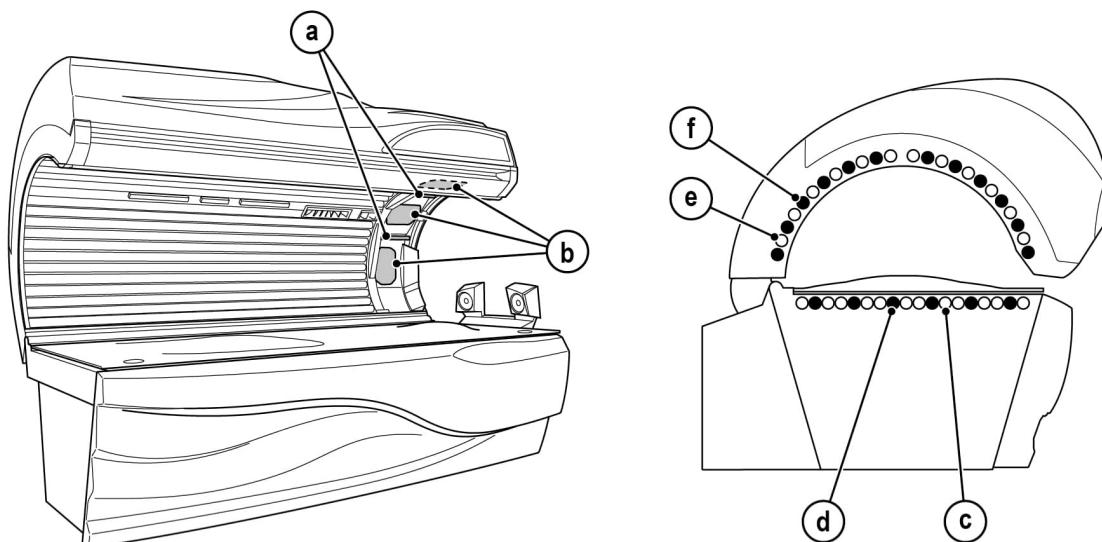
ATTENTION !



La déclaration de conformité est valable pour les lampes et les disques de filtre mentionnés. La licence d'exploitation devient caduque si vous utilisez d'autres lampes et d'autres disques de filtre.

En outre, les lampes doivent porter la marque d'un code d'équivalence adéquat, voir annexe page 72.

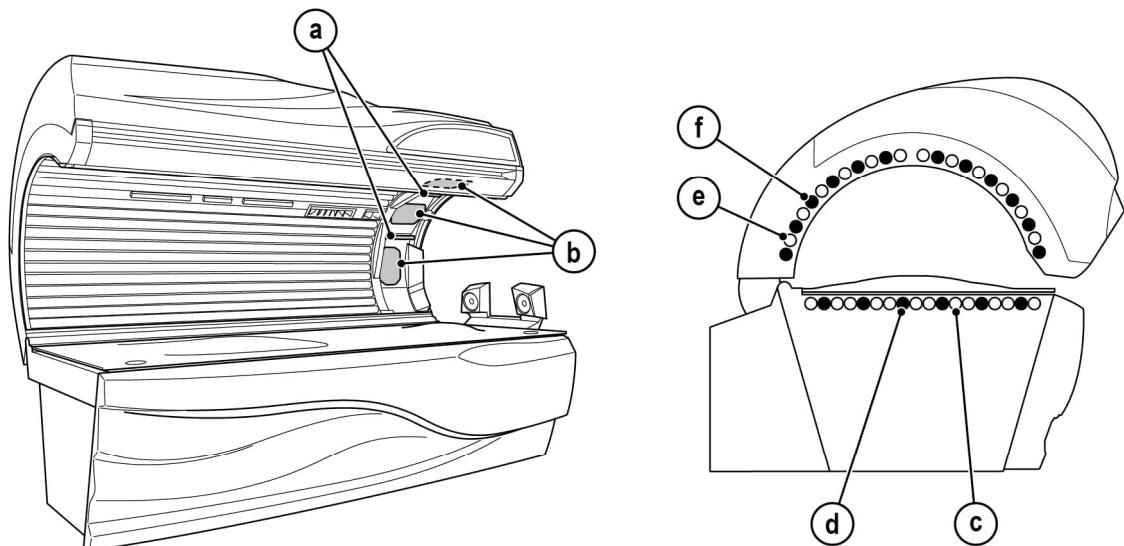
5.3.1 Ergoline SPIRIT Hybrid Light



21205 / 1

Équipement en lampes EN

| | Nombre | Désignation | Longueur | Puissance | Commande | N° de référence |
|----|--------|--|----------|-----------|-----------|-----------------|
| a) | 2 | Lampes à décharge basse pression SMART SUN 27 8 W | 0,31 m | 8 W | 8 W / 0 W | 1517168... |
| b) | 12 | Lampes à décharge UV basse pression ERGOLINE TREND ADVANCED 100 W R E6 | 1,80 m | 100 W | 120 W | 1509050... |
| c) | 6 | Lampes à décharge UV basse pression SMART SUN R 27 100 W | 1,80 m | 100 W | 120 W | 1015068- |
| d) | 12 | Lampes à décharge UV basse pression ERGOLINE TREND DIRECT R31 160 W CS | 1,80 m | 160 W | 160 W | 1023987... |
| e) | 12 | Lampes à décharge UV basse pression SMART SUN R31 160 W CS | 1,80 m | 160 W | 160 W | 1015070... |



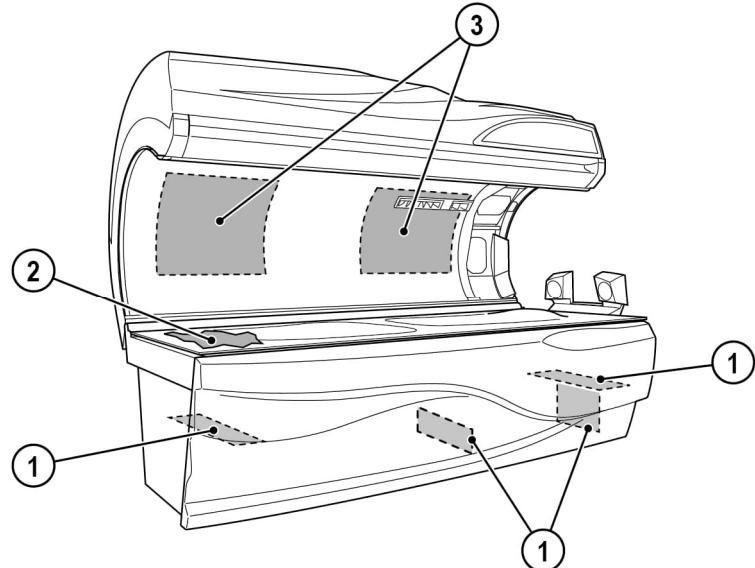
21205 / 1

Équipement en lampes (alternative)

| | Nombre | Désignation | Longueur | Puissance | Commande | N° de référence |
|----|--------|---|----------|-----------|-----------|-----------------|
| a) | 2 | Lampes à décharge basse pression SMART SUN 51 8 W | 0,31 m | 8 W | 8 W / 0 W | 1517169-.. |
| b) | 12 | Lampes à décharge UV basse pression ERGOLINE TREND ADVANCED 100 W R E2 | 1,80 m | 100 W | 120 W | 1016135-.. |
| c) | 6 | Lampes à décharge UV basse pression SMART SUN R 26 100 W CS | 1,80 m | 100 W | 120 W | 1017384-.. |
| d) | 12 | Lampes à décharge UV basse pression ERGOLINE TREND DIRECT R27 160 W CS | 1,80 m | 160 W | 160 W | 1023984-.. |
| e) | 2 | Lampes à décharge UV basse pression SMART SUN R 26 160W CS | 1,80 m | 160 W | 160 W | 1517800-.. |



5.4 Pièces de rechange et accessoires



21310 / 0

| Nombre Désignation | | | N° de référence |
|--------------------|---|----------------------|-----------------|
| 1 | 4 | Filtre | 55567-.. |
| 2 | 1 | Plaque intermédiaire | 1516684-.. |
| 3 | 2 | Plaques filtrantes | 1013452-.. |

6 Annexe



6.1 Minuteries JK

Pour les appareils de la série Ergoline SPIRIT Hybrid Light, il est possible d'utiliser le système de minuterie suivant :

HK MICROTIMER 8250 N° de référence : 500001653

6.2 Plage de code d'équivalence

Exemple de calcul de la plage de code d'équivalence (1), voir autocollant de l'équipement en lampes :

Si le code d'équivalence de la lampe qui équipe l'appareil pendant le contrôle du type correspond à

100-R-47/2,7

la plage de code d'équivalence devant caractériser l'appareil se calcule comme suit :

Valeur inférieure de la plage X : $0,75 \times 47 = 35,25$

Valeur inférieure de la plage Y : $0,75 \times 2,7 = 2,03$

Valeur supérieure de la plage Y : $1,25 \times 2,7 = 3,38$

X est arrondi à l'unité supérieure entière et Y à la première décimale après la virgule.

La plage de code d'équivalence pour les lampes fluorescentes est donc :

100-R-(35-47)/(2,0-3,4)

| | | | | | Ergoline ESPAR7 770-6 DYNAMIC POWER | | |
|---|-----|-----------------------------------|---|--|--|------------|----------------------------|
| ① | 1x | | | | Ergoline TFLND 80-200 W E5 | 1504280- | 100-R- (35-47)(2,0-3,4) |
| ② | 3x | | | | Ergoline TFLND 80-200 W E5 | 1504280- | 100-R- (35-47)(2,0-3,4) |
| ③ | 20x | | | | Ergoline TFLND 80-200 W E5 | 1504280- | 100-R- (35-47)(2,0-3,4) |
| ④ | 2x | | | | Ergoline ULTRA 32W ULTRA PERFORMANZ 802 | 150645- | |
| | | | | | ULTRA PERFORMANZ 802 | 1507643- | |
| | | | | | Ergoline TFLND 8 W E5 | 1503660- | |
| ⑤ | - | - | - | | Ergoline TFLND 80-200 W E5 | - | 100-R- (35-47)(2,0-3,4) |
| ⑥ | 2x | | | | Ergoline ULTRA 700 W ULTRA PERFORMANZ 802 | 1500384- | |
| | | | | | GLASOLAGE/VERSEL. | 1500633- | |
| | | | | | | 1500456- | |
| | | JK-Products GmbH / GERMANY | | | | 1003886-01 | |

13192 / 1



6.2.1 Description du code d'équivalence pour les lampes fluorescentes

Le code d'équivalence des lampes fluorescentes pour le bronzage, comme indiqué en détail dans la norme CEI 61228 et marqué de manière visible et durable sur la lampe, est décrit ci-après.

Le code d'équivalence est structuré comme suit :

nombre de watts-code du type de réflecteur-code UV.

Les codes du type de réflecteur doivent être utilisés pour le code d'équivalence :

O pour les lampes sans réflecteur ;

B pour les lampes avec un réflecteur à angle large $\alpha > 230^\circ$;

N pour les lampes avec un réflecteur à angle plus fin $\alpha < 200^\circ$;

R pour les lampes avec un réflecteur à angle normal $200^\circ \leq \alpha \leq 230^\circ$.

Les codes UV suivants doivent être utilisés pour le code d'équivalence :

code UV = X/Y ;

X = l'irradiance UV totale active pour l'érythème comprise dans la plage entre 250 nm et 400 nm ;

Y = le rapport de l'irradiance UV effective pour le cancer cutané non mélanocytaire ≤ 320 nm et > 320 nm.

X est indiqué en mW/m² et arrondi à l'unité supérieure entière, Y est arrondi à la première décimale après la virgule. Les valeurs effectives sont valables pour une distance de 25 cm dans des conditions d'irradiance UV optimale.

Remarque

Un exemple de code d'équivalence est indiqué ci-dessous :

- lampe à réflecteur de 100-W d'un angle de 220°
- irradiance UV active pour l'érythème (250 nm à 400 nm) = 47 mW/m²
- irradiance UV de courtes ondes effective pour le cancer de la peau de type non-mélanome (NMSC) (≤ 320 nm) = 61 mW/m²
- irradiance UV à longues ondes effective pour le NMSC (> 320 nm) = 19 mW/m²
- Code d'équivalence de la lampe : 100-R-47/2,7

7 Index



A

| | |
|--------------------------------|--------|
| Accès à distance | 49 |
| Accessoires | 30, 71 |
| Adolescents | 7, 31 |
| Allergies | 31 |
| Altitude d'utilisation | 16 |
| Aperçu du fonctionnement | 33 |
| Aperçu du nettoyage | 47 |

B

| | |
|------------------|----|
| Bluetooth® | 40 |
|------------------|----|

C

| | |
|--|--------|
| Caractéristiques techniques | 67 |
| Changer les lampes | 58 |
| Changer les lampes à décharge basse pression | 59 |
| Codes d'erreur | 44 |
| Consignes de sécurité | |
| Consignes de sécurité spécifiques à l'appareil | 8 |
| Consignes de sécurité | |
| Consignes de sécurité générales | 14 |
| Contenu de la livraison | 14, 28 |
| Cotes | 68 |
| Coup de soleil | 31 |

D

| | |
|---|--------|
| Début du bronzage | 39 |
| Défauts | 44 |
| Définitions | 5 |
| Démonter le diaphragme frontal | 56 |
| Description | 29 |
| Description de l'appareil | 29 |
| Dimensions | 68 |
| Directives | 19 |
| Dommages | 27 |
| Dommages pour les yeux | 31 |
| Douche | 31 |
| Droits de reproduction | 20 |
| Durée de fonctionnement de l'appareil | 17 |
| Durées de bronzage | 12, 13 |



E

| | |
|---|--------|
| Emballage..... | 19 |
| Enfants | 10 |
| Entretien | 43, 44 |
| Équipement | 28 |
| Équipement en lampes..... | 69 |
| Erreurs d'utilisation prévisibles | 7 |
| Exclusion d'un défaut | 27 |
| Exportation..... | 19 |

F

| | |
|------------------------------------|----|
| Fichiers audio..... | 20 |
| Filtre | |
| Intervalles de nettoyage..... | 47 |
| Nettoyer | 63 |
| Filtres | |
| Nettoyer | 66 |
| Flacon plastique (entretien) | 45 |
| Fonctions..... | 35 |

H

| | |
|-------------------------------------|----|
| Hyper-sensibilité à la lumière..... | 31 |
|-------------------------------------|----|

I

| | |
|-----------------------------------|----|
| Installation..... | 14 |
| Installation électrique | 15 |
| Instructions de bronzage | 10 |
| Interdictions d'utilisation | 8 |
| Intervalles de maintenance | 49 |
| Intervalles de nettoyage | 47 |

K

| | |
|------------------|----|
| Kit service..... | 52 |
|------------------|----|



L

| | |
|------------------------------|----|
| Lampes | 7 |
| Nettoyer/changer | |
| Partie inférieure..... | 61 |
| Lampes | |
| Commande..... | 69 |
| Lampes | |
| Plages de puissance | 69 |
| Lampes | |
| Puissance nominale..... | 69 |
| Lentilles de contact | 31 |
| Lieu d'implantation..... | 16 |
| Lunettes de protection | 10 |

M

| | |
|---|--------|
| Maintenance | 48 |
| Maladies..... | 31 |
| Maquillage | 31 |
| Médicaments | 31 |
| Mesures de protection pour les travaux de maintenance | 43 |
| Minuterie | 17 |
| Mise en service..... | 17 |
| Mise hors service | 18 |
| Montage..... | 14 |
| Monter la plaque de couche | 52 |
| Musique | 20, 42 |

N

| | |
|-----------------------------|--------|
| Nettoyage..... | 43, 44 |
| Lampes | 45 |
| Nettoyage, filtres | 63 |
| Nettoyer | |
| Plaques filtrantes | 66 |
| Nettoyer/changer les lampes | |
| Partie supérieure | 62 |
| Niveau sonore..... | 67 |
| Numéros de référence | 69, 71 |

O

| | |
|----------------------------------|----|
| Obligations de l'exploitant..... | 14 |
|----------------------------------|----|



P

| | |
|---|----|
| Panneaux à LED SPECTRA (entretien) | 46 |
| Pièces de rechange | 49 |
| Numéros de référence | 71 |
| Pièces optiques (entretien) | 46 |
| Plage de code d'équivalence..... | 72 |
| Plan d'entretien | 49 |
| Plaque de couche | |
| Charge admissible..... | 67 |
| Plaque verre acrylique (Informations concernant les produits) | 48 |
| Prises..... | 15 |
| Produits cosmétiques | 10 |
| Prurit | 31 |
| Puissance..... | 67 |

Q

| | |
|----------------------------------|----|
| Qualification du personnel | 14 |
|----------------------------------|----|

R

| | |
|-----------------------------------|----|
| Réglages au démarrage | 39 |
| Réseau | 49 |
| Responsabilité | 27 |
| Restrictions | 9 |
| Retirer la partie rabattable..... | 54 |
| Risque de blessure | 31 |

S

| | |
|-----------------------------|----|
| SAV | 2 |
| Sécurité | 15 |
| Sensibilité de la peau..... | 11 |
| SETUP MANAGER..... | 34 |
| Starter..... | 69 |
| Stockage..... | 18 |
| Symboles..... | 6 |

T

| | |
|--------------------------------------|----|
| Technique de ventilation | 15 |
| Technique d'évacuation de l'air..... | 15 |
| Transport..... | 14 |
| Types de peau..... | 11 |

U

| | |
|--------------------------|---|
| Utilisation normale..... | 7 |
|--------------------------|---|



V

| | |
|-----------------------------------|----|
| Valeurs de raccordement..... | 67 |
| Verre acrylique (entretien) | 45 |
| Volume..... | 42 |

Z

| | |
|-------------------------|----|
| Zone d'irradiation..... | 42 |
|-------------------------|----|